

# CHAMPROND EN GATINE

n°56

Septembre 2016

La Feuille de Chou municipale

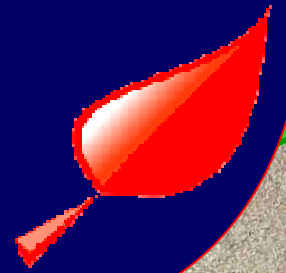
[www.champrond-en-gatine.org](http://www.champrond-en-gatine.org)

Vallée des Braudès

Le Loir

Domaine du Bois Landry

Le Bois Landry Beaudoux



Exposition  
du 23 septembre au 14 octobre 2016  
à la bibliothèque

DROITS DE L'ENFANT



Quelques dates à retenir...

Reprise des activités associatives :

Les Petites Mains : Lundi 5 septembre 2016

Yoga : Lundi 12 septembre 2016

Danse et Rêve : Vendredi 16 septembre 2016

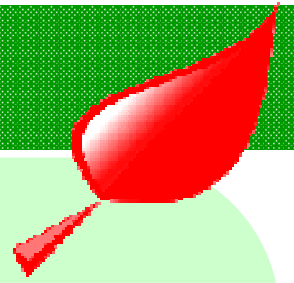
Marché de Noël  
3 (après-midi) et 4 décembre  
À la salle des Fêtes

Arbre de Noël  
Dimanche 11 décembre  
À la salle des Fêtes

Champrond d'Automne  
(5ème édition)  
24 et 25 septembre 2016

Soirée Bretonne  
Samedi 5 novembre 2016  
Inscriptions : à la Mairie avant le 2 novembre





Mesdames, Messieurs,

**L**a rentrée scolaire est déjà derrière nous, et comme chaque année nous vous présentons la nouvelle édition de la Feuille de Chou.

Les festivités de l'été organisées par la commune ou le comité des fêtes ont été des succès.

Les 13 et 14 juillet, nous avons eu un magnifique feu d'artifice et grâce à l'équipe du comité des fêtes, les jeux pour les enfants de l'après-midi du 14 juillet ont été plus variés et les parents ont participé activement ce qui arrivait moins souvent les années précédentes.

Le jour de notre fête communale du 15 août, la brocante vide-grenier a accueilli encore plus d'exposants que les années précédentes et le parking n'a pas désempli pendant de longues heures signe d'une affluence importante.

Les actualités communales sont diverses et elles vous seront décrites dans les pages intérieures.

Un des plus grands changements à venir est l'opération Coeur de Village dont les travaux vont commencer prochainement, nous ferons en sorte que la gêne occasionnée soit la moins importante possible.

Pascal Pesnaux, notre agent communal en charge de l'entretien des espaces publics s'étant blessé pendant ses congés, il risque d'être absent plusieurs mois et cela nous oblige à réorganiser l'action des autres employés communaux.

Nous vous donnons rendez-vous dans les différentes manifestations de nos associations et de nos commerces des semaines et des mois à venir et je remercie sincèrement toutes celles et tous ceux qui participent à la vie de notre commune.

Eric Legros

**L'équipe**

**de la feuille**

**de Chou**

**Est heureuse de vous  
présenter une nouvelle  
édition ...**

**Responsable de  
publication :**

**Philippe Guillemet**

**A la mise en page :**

**Claire Tafoiry**

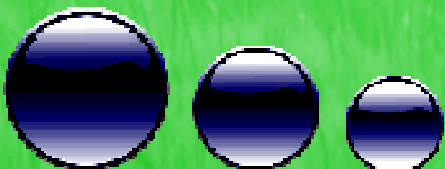
**A la relecture :**

**La commission  
Communication**

**A la reproduction et à  
la distribution :**

**Sophie Prella**

**Les membres du Conseil  
Municipal**





## Le Conseil municipal et la Communauté de Communes

|  |  |  |
|--|--|--|
| <p><b>Les membres<br/>du conseil municipal</b></p> | <p><b>Le Maire : Éric Legros</b><br/> <b>1<sup>er</sup> Adjoint</b> : Philippe Guillemet<br/> <b>2<sup>ème</sup> Adjoint</b> : Jean Taquet<br/> <b>3<sup>ème</sup> Adjoint</b> : Denis Granger</p> | <p><b>Les conseillers :</b><br/> Christian Bornet, Jean-Pierre Brihaye,<br/> Valérie Chrétienne (démission : déc 15),<br/> Gaëlle Guyon, Nicolas Javoy, Luc Liard,<br/> Mireille Marie, Marie-France Moinet,<br/> Philippe Septier, Claire Tafoiry, Céline Védie</p> |
|--|--|--|

**Les commissions communales**

- ✓ **Urbanisme :**  
Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Claire Tafoiry, Mireille Marie, Marie-France Moinet, Luc Liard.
- ✓ **Voirie et Réseaux :**  
Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Christian Bornet, Philippe Septier, Claire Tafoiry, Luc Liard.
- ✓ **Bâtiments / Cimetière :**  
Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Marie-France Moinet, Gaëlle Guyon, Mireille Marie.
- ✓ **Eau et Assainissement :**  
Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Céline Védie, Philippe Septier, Marie-France Moinet, Nicolas Javoy, Luc Liard, Christian Bornet.
- ✓ **Communication :**  
Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Claire Tafoiry, Nicolas Javoy, Philippe Septier, Céline Védie, Luc Liard, Mireille Marie.
- ✓ **Champrond en Gâtine « Porte du Perche » :**  
Éric Legros, Jean-Pierre Brihaye, Mireille Marie.

Membre hors conseil : Claude Imhof

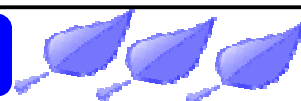
- ✓ **Appel d'offres :**  
Titulaires : Céline Védie, Philippe Septier, Éric Legros.  
Suppléants : Nicolas Javoy, Jean Taquet, Mireille Marie.
- ✓ **Fêtes-Fleurissement :**  
Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Marie-France Moinet, Mireille Marie, Jean-Pierre Brihaye, Nicolas Javoy, Philippe Septier.
- ✓ **Finances : ensemble du conseil municipal**
- ✓ **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :**  
Éric Legros, Jean-Pierre Brihaye, Marie-France Moinet, Gaëlle Guyon, Luc Liard.
- ✓ **Correspondant Défense :** Philippe Guillemet.
- ✓ **Commerces :**  
Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Nicolas Javoy, Marie-France Moinet, Claire Tafoiry, Luc Liard.
- ✓ **Impôts directs :**  
Titulaires : Jean-Luc Guibert, Catherine Lunel, Marie-France Moinet, Claire Tafoiry, Jean Taquet, Olivier Houdy.  
Suppléants : Bernard Bigeault, Gérard Durand, Nicolas Javoy, Dominique Renard, Brigitte Wardavoire, Claude Lorin.

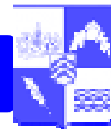
**Les commissions intercommunales**

- ✓ **Commission finances :**  
Délégués titulaires : Éric Legros, Philippe Guillemet. / Délégué suppléant : Denis Granger.
- ✓ **Education sport et culture :**  
Délégués titulaires : Jean-Pierre Brihaye, Philippe Septier. / Délégué suppléant : Luc Liard.
- ✓ **Développement Économique :**  
Délégués titulaires : Éric Legros, Philippe Guillemet. / Délégué suppléant : Jean Taquet.
- ✓ **Aménagement du territoire et environnement :**  
Délégués titulaires : Denis Granger, Céline Védie. / Délégué suppléant : Christian Bornet.
- ✓ **Services à la Population :**  
Délégués titulaires : Éric Legros, Marie-France Moinet. / Délégué suppléant : Gaëlle Guyon.
- ✓ **Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) :**  
*Président : Jacky Jaulneau,*  
Délégués titulaires : Philippe Guillemet, Céline Védie (5<sup>ème</sup> vice présidente). / Délégués suppléants : Nicolas Javoy, Christian Bornet.
- ✓ **Regroupement pédagogique :**  
**Champrond en Gâtine, Montlandon, Montireau, Saint Victor de Buthon**  
Délégués titulaires : Gaëlle Guyon, Éric Legros, Marie-France Moinet, Claire Tafoiry.
- ✓ **Syndicat Départemental d'Énergie (SDE) :**  
Délégué titulaire : Denis Granger. / Délégué suppléant : Philippe Septier.
- ✓ **Parc Naturel Régional du Perche :**  
Délégué titulaire : Jean-Pierre Brihaye. / Délégué suppléant : Mireille Marie.
- ✓ **Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et le développement du Perche (SIAP) :**  
Délégué titulaire : Éric Legros. / Délégué suppléant : Mireille Marie.
- ✓ **Conseiller Défense :** Philippe Guillemet.
- ✓ **Centre National d'Action Sociale (CNAS) :**  
Délégués titulaires : Éric Legros, Marie-France Moinet.
- ✓ **Comité Bassin d'Emploi :**  
Délégué titulaire : Jean Taquet. / Délégué suppléant : Jean-Pierre Brihaye.
- ✓ **ADMR :**  
Délégués titulaires : Marie-France Moinet, Gaëlle Guyon.
- ✓ **Croix Rouge :**  
Délégué titulaire : Claire Tafoiry.

|  |   |   |
|--|---|---|
| <p><b>Le Conseil communautaire de<br/>la Communauté de Communes<br/>des Portes du Perche</b></p> | <p><b>Le Président : Éric Gérard</b><br/> <b>1<sup>er</sup> vice-président</b> : Marylène Chevalier<br/> <b>2<sup>ème</sup> vice-président</b> : Patrick Coutant<br/> <b>3<sup>ème</sup> vice-président</b> : Éric Legros<br/> <b>4<sup>ème</sup> vice-président</b> : Bruno Jérôme</p> | <p><b>Le bureau :</b><br/> Jean-Louis Igier, Jean Rousseau,<br/> Jean-Claude Rousseau, Michel Bizard,<br/> Charles Bonissol, Christophe Barral,<br/> Francis Fezard, Jean-Michel Cerceau,<br/> Jacques Flaunet.</p> |
|--|---|---|

Délégués communautaires : Éric Legros, Philippe Guillemet





## ● Les résumés des conseils municipaux ●

### RÉUNION DU 5 AVRIL 2016

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni en session ordinaire le mardi 5 avril 2016 à 20 h 30 sous la présidence de Mr Legros Eric, Maire, au lieu habituel de ses séances.

Absents excusés : Gaëlle Guyon pouvoir à Marie-France Moinet, Nicolas Javoy pouvoir à Philippe Guillemet, Christian Bornet pouvoir à Eric Legros, Luc Liard.

Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 8 mars 2016, qui est approuvé à l'unanimité.

Une correction sera apportée au compte-rendu précédent en ce qui concerne la commission culture du PNRP, quelques projets n'ont pas eu lieu et non pas la plupart de ceux-ci.

Mr le Maire informe le conseil, qu'il faudra prochainement désigner 2 à 3 élus pour être membres de la commission PLUI.

La mise en sens unique de la rue de la Guèze sera discutée au cours de la réunion publique.

Une réunion relative au tri Eco-exemplarité a eu lieu ce jour et il a été question de l'amélioration de nos pratiques pour la gestion des déchets, par la mise en place de containers à papier à la mairie et à l'école, de containers distincts au cimetière pour les pots et les végétaux, de composteurs à la cantine. Des informations seront communiquées par affichage et les enfants de l'école seront sensibilisés au tri sélectif. Un point gestion des déchets sera à insérer dans la prochaine Feuille de Chou.

Il est évoqué également la possibilité de réaliser du compost vert dans certaines communes, qui serait mis à disposition des habitants, de remettre un guide du tri à chaque locataire de la salle des fêtes lors de la remise des clés.

Mr le Maire propose de faire une réunion de la commission fleurissement en fin de séance et d'ajouter à l'ordre du jour une modification des statuts de la CDC. Accord du conseil.

#### **COMPTE ADMINISTRATIF 2015 : BUDGET GENERAL**

Mr le Maire présente au conseil municipal le compte administratif 2015, qui se résume comme suit :

|                 | Fonctionnement                            | Investissement                            |
|-----------------|---|---|
| Dépenses        | 371 584.05                                | 104 740.60                                |
| Recettes        | 387 809.58                                | 235 809.06                                |
| Résultat 2015   | 16 225.53                                 | 131 068.46                                |
| Résultat 2014   | 1 403.69                                  | -98 731.02                                |
| Résultat cumulé | 17 629.22<br>À reporter en fonctionnement | 32 337.44<br>A reporter en investissement |

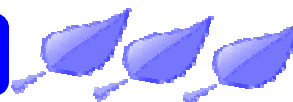
Sous la présidence de Jean Taquet, le compte administratif 2015 en concordance avec le compte de gestion du receveur municipal est adopté à l'unanimité.

#### **VOTE DES TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Le conseil municipal prend connaissance de l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016. Le conseil municipal décide de maintenir les taux d'imposition soit :

- Taxe d'habitation : 8.2 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 13.95 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 37.44 %

Le produit attendu est de 136 934 €.





## BUDGET PRIMITIF 2016 : BUDGET GENERAL

Mr le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2016 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 408 573.22 € en section de fonctionnement et à 163 750 € en section d'investissement.

En section d'investissement, il est prévu :

- Travaux de voirie rue de la Guèze : 2 800 €
- Canalisation des eaux pluviales rue de la Guèze : 5 870 €
- Travaux d'aménagement de la Place de l'église et de ses abords : 77 850 €
- Extension de la salle des fêtes
  - ✓ Travaux en régie : 5 000 €
  - ✓ Menuiseries : 6 800 €
- Achat de matériel : 4 000 €
- Réfection de la couverture du bâtiment communal ruelle de La Tour : 9 300 €
- Enfouissement des réseaux Place de l'église, Ruelle de la Tour, Route de La Loupe et Rue du Plessis : 18 730 €
- Eclairage public : 25 500 €
- Cautions logements : 650 €
- Capital des emprunts : 7 250 €

Les recettes d'investissement sont essentiellement constituées des subventions du Conseil Départemental au titre du FDAIC, de la taxe d'aménagement, du FCTVA, de la participation du Syndicat Départemental d'Energies, du report du résultat 2015, d'un virement de la section de fonctionnement, des cautions des logements et des amortissements des études, qui n'ont pas été suivies de travaux. Le conseil municipal adopte ce budget à l'unanimité.

## POSITION DU CONSEIL MUNICIPAL AU REGARD DU SCHEMA DEPARTEMENTAL DE L'INTERCOMMUNALITE

Mr le Maire présente au conseil municipal la délibération de la Communauté de Communes relative au projet de fusion de la CDC avec celle du Perche Thironnais rédigée comme suit :

Conformément à l'arrêté N° DRCL-BICCL 2016067-0008 en date du 7 mars 2016, nous sommes réunis pour échanger sur le périmètre de fusion entre la Communauté de Communes des Portes du Perche et la Communauté de Communes du Perche Thironnais.

Aujourd'hui les élus confirment leur souhait de ne pas fusionner pour les raisons suivantes :

- Une grande disparité de compétences :
  - ✓ Transports scolaires,
  - ✓ hydraulique agricole, voiries (seulement AMO pour le Perche Thironnais),
- Une organisation et une gestion très différentes :
  - ✓ Syndicats des Ordures ménagères différents,
  - ✓ charges de personnel de 27% pour le Perche Thironnais et de 19% pour les Portes du Perche,
- Une politique d'investissements décalée : Trois projets importants en cours pour la Communauté de Communes des Portes du Perche :
  - ✓ Réhabilitation du Parc aquatique du Perche,
  - ✓ Aménagement Pôle Gare,
  - ✓ Construction d'une salle multi activités.

Par ailleurs la majorité de la population ne se retrouve pas dans cette fusion extension. Leur bassin de vie étant plus orienté vers Nogent Le Rotrou et pour d'autres communes de notre territoire vers Senonches.

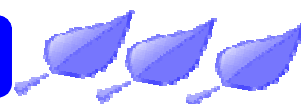
Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité émet un avis défavorable à la fusion extension avec La Communauté de Commune du Perche Thironnais et propose un schéma de fusion extension progressif adossé au développement du PETR.

La Communauté de Communes des Portes du Perche souhaiterait que l'ensemble des communes de la CDC délibèrent dans le même sens par esprit de solidarité. Le conseil municipal n'est pas opposé à une fusion avec le Perche Thironnais mais le délai imposé est un peu court pour prendre une décision.

Par conséquent, le conseil municipal adopte la délibération prise par la Communauté de Communes avec quelques modifications telles que :

- une disparité de compétences
- une organisation et une gestion différente
- une politique d'investissement différente avec suppression des projets
- suppression du paragraphe concernant le bassin de vie de la population.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité émet un avis défavorable à la fusion avec La Communauté de Commune du Perche Thironnais et envisagerait une étude de fusion des Communautés de Communes dans le cadre du PETR.





## CONVENTION ZERO PESTICIDE

Mr le Maire présente au conseil municipal l'opération zéro pesticide dans nos villes et villages, qui est un programme d'accompagnement des communes souhaitant supprimer progressivement l'usage des pesticides pour l'entretien des espaces communaux. Pour y parvenir, les associations de protection de la nature et de l'environnement proposent une aide sur le plan technique et de la communication aux communes volontaires. Ainsi, l'association Eure et Loir Nature propose la signature d'une charte d'engagements réciproques pour :

- permettre une réduction des pesticides sur les espaces communaux,
- sensibiliser les habitants à la démarche de la commune ainsi que les scolaires,
- mettre en relation les partenaires techniques,
- rencontrer les communes signataires pour des échanges d'expériences.

L'objectif de la Région est d'atteindre zéro pesticide dans un avenir proche pour arriver à une interdiction d'utilisation des pesticides.

Exemple est donné pour les communes de Montlandon et Saint Eliph, qui obtiendront une subvention de l'agence de l'eau pour des travaux d'interconnexion des réseaux d'eau potable grâce à la signature de la charte zéro pesticide.

A noter que la charte ne s'appliquera pas aux cimetières et aux terrains de sport.

Une réunion sera organisée prochainement avec le conseil départemental pour préciser le contexte réglementaire et les méthodes à mettre en place pour utiliser zéro pesticide. Il s'avère qu'actuellement beaucoup de massifs dans les villes sont paillés avec du chanvre.

Accord du conseil pour la mise en œuvre de la charte mais achat de matériel à prévoir.

## GESTION DU SERVICE D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

Mr le Maire fait part au conseil de la nécessité de recruter un autre agent dans le cadre d'un contrat aidé ou d'une mise à disposition d'un agent par une commune.

Accord du conseil pour recruter un agent dans le cadre d'un emploi aidé.

## MODIFICATION DES STATUTS DE LA C.D.C.

Mr le Maire informe le conseil municipal que la Communauté de Communes a décidé de prendre la compétence PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) et que les statuts ont été modifiés en ce sens.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts, qui prévoit l'élaboration d'un PLUI.

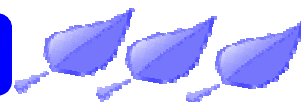
## FLEURISSEMENT

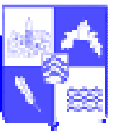
Deux devis ont été présentés, l'un par les Fleurs de Coulonges et l'autre par le Château des Vaux. Le devis des Fleurs de Coulonges est le moins-disant mais il y a une différence de calibres entre les plantes et le choix est plus important au Château des Vaux. Par conséquent, il est décidé de partager les achats entre ces deux fournisseurs. Thierry Met interviendra lundi 11 avril pour procéder au mélange du compost et de la terre avec l'aide de quelques conseillers municipaux. Du terreau sera ensuite ajouté sur le dessus.

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ Sylviane Doyen a réalisé une enquête sur l'assainissement et le tri des déchets dans le bourg, les résultats seront analysés prochainement.
- ✓ Des soucis d'écoulement des eaux pluviales rue du Château d'eau à Beaufort sont à déplorer et nécessitent un entretien environ tous les trois ans au coût de 250 €.
- ✓ La prochaine réunion de conseil municipal est fixée au 7 juin 2016.
- ✓ Il est rappelée la réunion publique pour présenter le projet d'aménagement de la Place de l'église et de ses abords le 15 avril 2016 à 18 h 30 à la salle des fêtes.
- ✓ Il est proposé la réalisation d'un mémento avec pages pratiques à distribuer tous les deux ans pour éviter de répéter dans chaque Feuille de Chou toutes les informations pratiques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.





# L'actualité communale et intercommunale

✍ ANNÉE SCOLAIRE 2016 - 2017



## Le mot de la directrice de l'école de Champrond, Mme Minier

Pour cette rentrée, nous sommes 4 enseignantes :

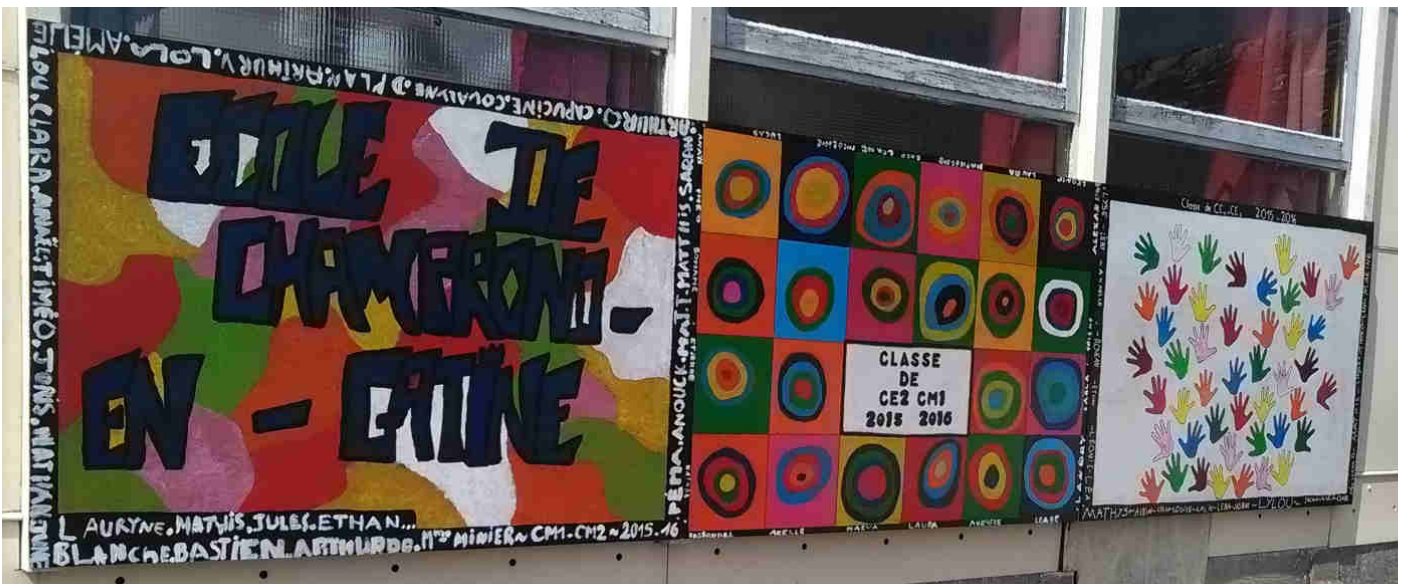
- ✓ Mme Cosson-Handzisch (lundi, mardi et un mercredi sur 2) et Mme Mourruau-Proust (jeudi, vendredi et un mercredi sur 2), enseignantes à mi-temps en CE1-CE2,
- ✓ Mme Deschamps-Guicheteau, enseignante en CE2-CM1,
- ✓ Mme Minier, directrice et enseignante en CM1-CM2.



Nous accueillerons 81 élèves à partir de la rentrée.

L'année passée, nous avons pu réaliser plusieurs projets dont notre sortie de fin d'année à la Cité des Sciences de La Villette à Paris et une sortie au cinéma de Senonches pour le visionnage du film « Les malheurs de Sophie ».

Notre projet d'embellissement du préfabriqué a également abouti avec 3 beaux panneaux offerts et installés par la mairie (Merci !!) et décorés par les élèves des 3 classes. Que de couleurs dans la cour !!! Je vous laisse juger...



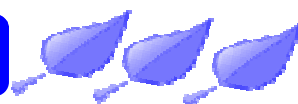
Nos projets sportifs de l'année : la classe des CM1-CM2 sera la première à découvrir la piscine de Fontaine-Simon, fraîchement rénovée puis la classe de CE2-CM1 sur le créneau du mercredi matin. La classe de CE1-CE2 ira à partir de février à la piscine le mardi après-midi.

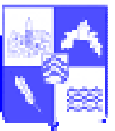
Projet jardin : La mairie de Champrond-en-Gâtine a renouvelé les carrés potagers l'année passée. Un grand merci ! Afin de les protéger dans le temps, nous avons commencé à les peindre avec une peinture spéciale extérieur. Nous continuons donc ce projet avec toujours autant de plaisir. La récolte de cette année a été bonne avec de grosses courgettes, des betteraves et de belles fleurs. Quelques carottes ont poussé également ! Merci également aux parents pour les dons de graines et de plants.

Projet portes ouvertes : nous souhaitons renouveler notre soirée portes ouvertes avec les parents d'élèves fin juin. Les modalités restent à définir...

Remerciements à l'association des parents d'élèves grâce à laquelle, avec ses nombreuses actions, nous avons pu investir dans de nouvelles imprimantes. Également un merci à l'association de football communale de qui a fermé ses portes et qui a pensé à notre école pour le surplus resté en banque et grâce à laquelle nous avons pu effectuer une autre sortie scolaire cette année. Encore merci à la mairie, pour les travaux de rafraîchissement effectués dans la classe de CE1-CE2 ainsi que tous les autres travaux dans l'école, pour le don à la coopérative scolaire et l'investissement dans des PC portables. Enfin, merci aux élèves et à leurs parents pour leur investissement dans l'école et nos projets !

Toute l'équipe enseignante souhaite une excellente rentrée à nos élèves !





# ● L'actualité communale et intercommunale ●

 **ANNÉE SCOLAIRE 2016 - 2017**



## Zoom sur le regroupement pédagogique

### **Organisation de la semaine scolaire en fonction de la réforme des rythmes scolaires**

Pour la troisième année consécutive, notre regroupement pédagogique fonctionne sous les nouveaux rythmes scolaires.

La journée d'école commence à 9 heures et se termine vers 16h environ.

Une demi-journée de classe a été instaurée le mercredi matin de 9h à 11h.

Fin des cours :

16h05 à l'école de Montlandon

16h10 à l'école de Champrond en Gâtine

16h10 à l'école de Saint Victor de Buthon



### **Services du Syndicat Scolaire**

- ✓ Point accueil garderie (Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi)
  - de 7h à 9h : à Montlandon et à Saint Victor de Buthon
  - de la fin de la classe à 19h : à Champrond en Gâtine et à Saint Victor de Buthon.
- ✓ Tarifs des points accueil : 1,5 € à chaque fréquentation par enfant.
- ✓ Les tarifs de cantine pour les trois sites : 3,00 € par repas

### **Répartition des classes de notre Regroupement Pédagogique**

La répartition des classes est la suivante :

#### **Ecole de Champrond en Gâtine**

Classe de CE1-CE2 : 25 élèves

Classe de CE2-CM1 : 27 élèves

Classe de CM1-CM2 : 29 élèves

#### **Ecole de Montlandon**

Petite section et Grande Section de Maternelle : 23 élèves

#### **Ecole de Saint Victor de Buthon**

Petite Section et Moyenne Section de Maternelle : 24 élèves

Grande Section de Maternelle et CP : 22 élèves

L'ensemble des effectifs des trois écoles est de 150 élèves.

### **Transports scolaires**

Les transports scolaires sont gérés par la Communauté de Communes des Portes du Perche, 18 rue de la gare, 28240 La Loupe.

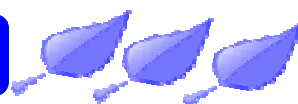
### **Transports scolaires ou transports réguliers sur les lignes Transbeauce**

Vous pouvez retirer vos coupons de transports à la Maison de la Presse de La Loupe, 6 rue de la gare, 28240 La Loupe.

Tel : 02 37 81 09 71

Coupon de transports scolaires pour le collège de La Loupe et les lycées de Nogent le Rotrou.

Vous pouvez également acheter des tickets pour les lignes régulières en tant que particuliers, les lignes de transports scolaires sont ouvertes à tous.







# L'actualité communale et intercommunale

TRANSPORTS SCOLAIRES - ANNEE 2016/2017

**NOUVEAUX HORAIRES**



**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU PERCHE**  
 18 rue de la gare 28240 La Loupe tél : 02.37.81.29.59  
 mail : cdcdesportesduperche@wanadoo.fr

## CIRCUIT CHAMPROND / MONTIREAU / MONTLANDON

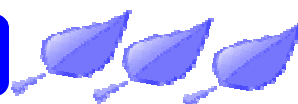
| ITINERAIRE                    | MATIN | ITINERAIRE                  | SOIR  | MERCREDI MIDI |
|-------------------------------|-------|-----------------------------|-------|---------------|
| MATERNELLE MONTLANDON         | 7h40  | ECOLE DE MONTLANDON         | 16h05 | 11h05         |
| MONTLANDON CHÂTEAU D'EAU      | 7h43  | ECOLE DE CHAMPROND PRIMAIRE | 16h15 | 11h15         |
| MONTIREAU LA MALEZIERE        | 7h48  | MONTIREAU LA BLAINERIE      | 16h24 | 11h24         |
| MONTIREAU LE BOURG            | 7h52  | MONTIREAU LE BOURG          | 16h32 | 11h32         |
| MONTIREAU LA BLAINERIE        | 7h56  | MONTIREAU LA MALEZIERE      | 16h37 | 11h37         |
| MONTLANDON POINT D'ACCUEIL    | 8h02  | MONTLANDON CHÂTEAU D EAU    | 16h43 | 11h43         |
| LES USAGES 1 - MONTLANDON     | 8h04  | LES USAGES 1                | 16h50 | 11h50         |
| LES USAGES 2 - MONTLANDON     | 8h05  | LES USAGES 2                | 16h52 | 11h52         |
| CHAMPROND ABRI BUS 6 GRDE RUE | 8h14  | CHAMPROND 6 GRANDE RUE      | 17h00 | 12h00         |
| LE PETIT BEAUVAIS             | 8h18  | LE PETIT BEAUVAIS           | 17h04 | 12h04         |
| LES HUBERTS                   | 8h20  | LES HUBERTS                 | 17h06 | 12h06         |
| BEAUREPAIRE                   | 8h24  | BEAUREPAIRE                 | 17h10 | 12h10         |
| LE BOIS GILLET                | 8h27  | LE BOIS GILET               | 17h14 | 12h14         |
| L' AIGUILLON                  | 8h29  | L AIGUILLON                 | 17h16 | 12h16         |
| ECOLE CHAMPROND PRIMAIRE      | 8h33  | MATERNELLE DE MONTLANDON    | 17h26 | 12h26         |
| MATERNELLE MONTLANDON         | 8h50  |                             |       |               |

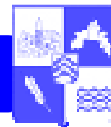
## CIRCUIT SAINT VICTOR DE BUTHON / MONTLANDON

| ITINERAIRE                            | MATIN | ITINERAIRE                   | SOIR  | MERCREDI MIDI |
|---------------------------------------|-------|------------------------------|-------|---------------|
| ECOLE DE SAINT VICTOR accompagnatrice | 7h40  | ECOLE DE SAINT VICTOR        | 16h10 | 11h05         |
| LA MARJOLIERE                         | 7h43  | ECOLE DE CHAMPROND           | 16h25 | 11h25         |
| LA QUETTERIE                          | 7h47  | ECOLE DE MONTLANDON          | 16h40 | 11h35         |
| LE BOULAY BUTHON                      | 7h56  | POINT D ACCUEIL SAINT VICTOR | 16h52 | 11h47         |
| LA HURIE                              | 8h00  | LA MARJOLIERE                | 16h55 | 11h50         |
| LES JUSTICES                          | 8h03  | LA QUETTERIE                 | 16h59 | 11h54         |
| POINT ACCUEIL SAINT VICTOR DE BUTHON  | 8h05  | LE BOULAY BUTHON             | 17h13 | 12h08         |
| ECOLE DE MONTLANDON                   | 8h21  | LA HURIE                     | 17h16 | 12h11         |
| ECOLE DE CHAMPROND                    | 8h37  | SAINT VICTOR DE BUTHON       | 17h20 | 12h15         |
| ECOLE DE SAINT VICTOR PRIMAIRE        | 8h52  |                              |       |               |

### POINTS UTILES

- 1- Les enfants doivent se présenter 5 minutes avant l'horaire indiqué.
- 2- Les enfants de maternelle doivent être accompagnés par un adulte le matin et attendus le soir au point d'arrêt du car.
- 3- Il est recommandé aux familles d'utiliser des cartables sans roulettes pour désencombrer les cars et faciliter le passage des enfants à l'intérieur du véhicule.
- 4- La Communauté de Communes se réserve le droit de modifier ces circuits à tout moment (après en avoir avisé les parents).





# L'actualité communale et intercommunale

## REGLEMENT TRANSPORTS SCOLAIRES CDC

**Communauté de Communes des Portes Du Perche**  
**18 rue de la gare-28240 La Loupe Tel : 02.37.81.29.59**  
**Mail : cdcdesportesduperche@wanadoo.fr**

**Règlement intérieur du transport scolaire  
 des maternelles et primaires**

**ANNEE SCOLAIRE 2016/2017**

### Article 1 – La Communauté de Communes des Portes du Perche

Un service de transport scolaire est mis en place chaque année par la Communauté de Communes des portes du Perche sous l'égide du Conseil Départemental de l'Eure et Loir. Un titre de transport annuel ou semestriel sera à retirer à la Communauté de Communes des portes du Perche ou voir autres dispositions **Article 4.**

### Article 2 – Objet

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions de prise en charge des enfants utilisant le service des transports scolaires et notamment d'assurer la discipline, la bonne tenue des élèves à la montée et la descente du car.

### Article 3 – Accès au service

L'inscription préalable est obligatoire, avec la fiche d'inscription jointe qui sera à retourner dûment remplie à la Communauté de Communes ou à l'école fréquentée par votre enfant avec le **paiement avant le 20 juin 2016.**

Chaque élève bénéficiant d'un transport devra être muni d'un titre et le présenter sur demande du conducteur ou des contrôleurs mandatés par les entreprises ou le Conseil Départemental. L'accès au service pourra être interdit en cas de non - respect du présent règlement ainsi qu'en cas de non-paiement du titre.

### Article 4 – Tarifs et règlement

**Une participation financière au transport scolaire est demandée pour chaque élève transporté, elle est déterminée par la Communauté de Communes en début d'année scolaire, le reste est pris en charge par la Communauté de Communes et le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir.**

**Le tarif pour 2016/2017 est de 42 € Le règlement peut se faire soit en une seule fois : 42 €, soit en deux fois 21 € en début de chaque semestre (juin et février), il se fait en chèque à l'ordre du trésor public ou en espèces.**

**La fiche d'inscription et le paiement est à remettre à La CDC des Portes du Perche ou à l'école fréquentée par votre enfant dans une enveloppe cachetée à l'ordre de la CDC des portes du Perche –service transports scolaires- avant le : 20 juin 2016**

**Le retrait du titre peut s'effectuer au secrétariat de la Communauté de Communes les lundis, jeudis de 13h30/17h30, les mercredis de 8h30/12h et 13h30/16H00 et vendredis de 13h30 à 15H30 OU par courrier, joindre une enveloppe timbrée pour l'envoi du titre OU autoriser la CDC à remettre le titre à l'école à la rentrée. En l'absence de paiement aucune inscription ne sera possible.**

- retrait des cartes à partir du 24 août 2016.
- Pour le second semestre la date vous sera communiquée par l'école.

Si vous choisissez le paiement semestriel, nous vous informons que le montant est un forfait semestriel, par conséquent, aucune réduction ne sera effectuée lors de ces périodes.

### Article 5 - Arrêts et horaires de passage

Le car ne s'arrête qu'aux arrêts préalablement définis lors de l'inscription. Les arrêts et horaires sont communiqués aux parents lors du retrait du titre. Ils sont susceptibles d'être modifiés chaque année en fonction du nombre d'enfants utilisant le service et leur domiciliation. Les horaires seront respectés, les enfants devront être à l'arrêt 5 minutes à l'avance.

### Article 7 – Trajet

**Avant la montée :** Les élèves de maternelle doivent être accompagnés au point d'arrêt, à la montée et à la descente, par un parent ou toute autre personne responsable, désignée par la famille.

Les élèves ne doivent pas jouer sur la chaussée en attendant le car et doivent attendre l'arrêt complet du véhicule avant de monter.

**Pendant le trajet :** Le port de la ceinture est obligatoire. L'allée centrale doit être laissée libre de passage. Les élèves doivent s'abstenir de chahuter, crier, jeter des objets, boire, manger et fumer. Ils s'engagent à respecter le conducteur ainsi que l'accompagnateur. Toute infraction relatée entraînera l'exclusion temporaire ou définitive du transport scolaire.

**A la descente :** Les élèves doivent attendre l'arrêt complet du car, ne pas bousculer ses camarades et attendre les consignes de l'accompagnateur. Ne jamais traverser devant le car, attendre le départ de l'autocar avant de traverser avec prudence.

### Article 8 – Dépôt des enfants

Enfants des écoles élémentaires : Ils seront déposés à l'arrêt déclaré lors de leur inscription.

Enfants des écoles maternelles : ils seront confiés aux parents ou aux personnes préalablement désignées. Au cas où la personne responsable en charge de l'enfant ne serait présente à l'arrêt, l'enfant sera conduit à la garderie de son regroupement scolaire, afin d'attendre la venue de ses parents.

Le transport scolaire doit être utilisé de manière régulière et dans le respect de l'arrêt défini lors de l'inscription. Au cas où l'enfant ne remplit pas les conditions énumérées ci-dessus, ni les directeurs des écoles, ni les accompagnateurs ne seront responsables en cas d'erreur de prise en charge ou non de l'enfant.

### Article 9 – Interruption de service

Si les conditions météorologiques suite à un bulletin d'alerte Météo France (verglas, neige etc.) semblent de nature à mettre en cause la sécurité des enfants. Suite à une interdiction de circulation pour les transports publics décidée par l'autorité préfectorale. Dans tous les cas, le service sera rétabli dans les meilleurs délais.

### Article 10 – Règlement intérieur

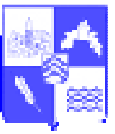
Les parents ont pris connaissance du règlement et l'acceptent lors de l'inscription aux transports scolaires. Les parents doivent s'assurer que leurs enfants ont pris connaissance des règles de vie et de sécurité.

Le Président  
 Eric Gérard

Lu et approuvé le :

Signatures des parents





## ● L'actualité communale et intercommunale ●

### 📖 Cérémonie commémorative du 15 août 1944



La cérémonie du 72ème anniversaire de la libération de la commune s'est déroulée le 15 Août au monument aux morts.

Traditionnellement, ce moment important pour notre village s'est déroulé lors de la fête de la Saint Sauveur.

La municipalité remercie les habitants pour leur participation à ce moment chargé d'histoire.

A cette occasion, Mr LEGROS, Maire du village, a déposé une gerbe au monument aux morts.

Nous avons clôturé la cérémonie par le verre de l'amitié pris au Sébastopol.

### 📖 ZOOM SUR UNE EMPLOYÉE INTERCOMMUNALE :

#### MARIE DABONOT, CUISINIÈRE DE NOTRE RESTAURANT SCOLAIRE

Marie Dabonot a été embauchée par notre Syndicat Scolaire en 2006 juste avant que celui-ci intègre les communes de Montireau et Saint Victor en plus des deux communes d'origine à savoir notre commune et celle de Montlandon.

Marie a donc connu notre restaurant scolaire avant son extension et sa réhabilitation. Depuis les normes d'hygiène et de suivi alimentaire sont devenues plus drastiques et notre cuisinière s'y est très bien adaptée d'autant que les trois restaurants scolaires sont suivis par un docteur vétérinaire, Monsieur Marc Leclercq qui accompagne régulièrement les trois cuisinières des trois sites scolaires de notre regroupement pédagogique. Ce docteur vétérinaire a suivi des formations et des habilitations pour le suivi de la restauration collective, il accompagne une dizaine de collectivités comme la nôtre dans le Perche et organise régulièrement des séances de formation pour les cuisinières de restauration collective.



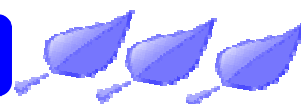
Notre volonté d'élus étant de conserver une restauration faite sur place, nous avons mis les moyens nécessaires pour que les repas élaborés et servis sur place soient de qualité.

En cela, Marie Dabonot prépare des menus diversifiés, équilibrés et fait en sorte avec ses deux collègues Muriel Couny et Ghislaine Godard qu'ils soient servis dans une ambiance agréable en encourageant les enfants à goûter à tous les plats.

Marie Dabonot fait souvent appel à des producteurs locaux et organise avec les enseignantes des journées ou semaine du goût. Parmi les aliments utilisés certains produits sont biologiques.

Régulièrement, Marie nous envoie les menus à l'avance pour que les parents puissent connaître ce qui sera servi au restaurant scolaire de la commune et ce pour éviter que leurs enfants aient deux fois le même type de plat dans la journée.

Ces menus sont donc indiqués régulièrement sur le site internet de la commune [www.champrond-en-gatine.fr](http://www.champrond-en-gatine.fr)



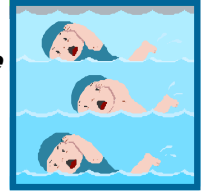


## L'actualité communale et intercommunale

### CARTE PISCINE

⇒ à retirer à la Mairie

La Communauté de Commune offre 4 entrées par an au parc aquatique du Perche (Fontaine Simon) pour les enfants jusqu'à 16 ans.



Conditions disponibles à la Mairie.

### RÉOUVERTURE DU PARC AQUATIQUE DU PERCHE



Après sept mois de travaux, le Parc Aquatique du Perche a réouvert ses portes fin juillet. Ces travaux ont permis, notamment :

- ✓ d'améliorer l'isolation et la ventilation du site,
- ✓ de permettre l'accès aux personnes handicapées,
- ✓ d'agrandir les vestiaires et les sanitaires,
- ✓ de refaire les sols.

Parc Aquatique du Perche, 5 rue de La Ferrière à Fontaine-Simon.

#### Horaires Piscine

|          | Période scolaire         | Vacances scolaires Zone B | Vacances estivales     |
|----------|--------------------------|---------------------------|------------------------|
| Lundi    | 12h-13h30                | 10h - 12h<br>14h - 19h    | 10h - 12h<br>14h - 19h |
| Mardi    | 17h -19h                 | 10h - 12h<br>14h - 19h    | 10h - 12h<br>14h - 19h |
| Mercredi | 15h30 - 19h              | 10h - 12h<br>14h - 19h    | 10h - 12h<br>14h - 19h |
| Judi     | 12h - 13h30<br>17h - 19h | 10h - 12h<br>14h - 19h    | 10h - 12h<br>14h - 19h |
| Vendredi | 17h- 21h                 | 10h - 12h<br>14h - 21h    | 10h - 12h<br>14h - 19h |
| Samedi   | 14h - 18h                | 14h - 18h                 | 10h - 12h<br>14h - 19h |
| Dimanche | 9h - 12h30<br>15h - 19h  | 9h - 12h30<br>15h - 19h   | 10h - 12h<br>14h - 19h |

|   |   |
|---|---|
| <u>Entrée adulte</u> : 4.00 €               | <u>Entrée enfant</u> : 3.20 €               |
| <u>Entrée adulte Juillet-Aout</u> : 4.70 €  | <u>Entrée enfant Juillet-Aout</u> : 3.70 €  |
| <u>Carte de 10 entrées adulte</u> : 36.00 € | <u>Carte de 10 entrées enfant</u> : 26.00 € |
| <u>Carte Famille</u> : 99.00 €              | <u>Entrée espace détente</u> : 10.00 €      |

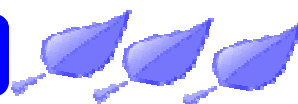
#### Horaires Aquagym

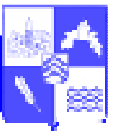
|          | Période scolaire | Vacances scolaires Zone B |
|----------|------------------|---------------------------|
| Lundi    | 8h30<br>11h      | 9h                        |
| Mardi    | 20h              |                           |
| Mercredi | 10h15            | 19h                       |
| Judi     | 11h<br>19h       |                           |
| Vendredi | 8h30             | 9h                        |
| Samedi   | 11h              |                           |

\*Cours de 45 min

|   |
|---|
| <u>1 entrée</u> : 10.00 €   |
| <u>Carte de 10 entrées</u> : 80.00 €  |
| <u>Carte Aquagym</u> : 210.00 €   |
| (36 entrées aquagym, accès au bassin en semaine hors vacances scolaires, valable 1 an de date à date) |
| <u>Carte Privilège</u> : 279.00 €   |
| (Accès illimité au cours d'aquagym, au bassin, au sauna et hammam, 6 invitations)                     |

Tél : 02 37 81 88 79  
Mail : [parc-aquatique-du-perche@orange.fr](mailto:parc-aquatique-du-perche@orange.fr)  
Facebook : [www.facebook.com/parc.aquatique28](http://www.facebook.com/parc.aquatique28)





## ● *L'actualité communale et intercommunale* ●



### **AMÉNAGEMENT CŒUR DE VILLAGE**

La première réunion de chantier a eu lieu mercredi 7 septembre dernier.

Les différents aménagements ont été phasés avec les entreprises qui ont été retenues par le Conseil Municipal.

Les travaux commenceront le lundi 3 octobre 2016 avec l'entreprise Pigeon entreprise de travaux publics, l'ESAT de La Loupe et l'entreprise Paysages Julien & Legault agiront chacun pour leur partie.

Pour tous les travaux de voirie et notamment le long de la grande rue, une circulation alternée sera mise en place et les travaux de l'église seront réalisés en limitant les difficultés d'accès pour les commerçants, leurs clients et les riverains.

La première semaine de travaux sera consacrée à la création des places de stationnement le long de l'église, la deuxième à la création des places de stationnement côté pair de la grande rue et la mise en place de l'arrêt minute à côté du café point poste le D'Aligre. La troisième semaine sera dédiée aux travaux de la place de l'église et à la mise en place de l'enrobé le mercredi.

Pour cette période, nous remercions les riverains d'envisager de se garer sur d'autres emplacements le temps des travaux et notamment dans les rues adjacentes, le mercredi et le week-end, l'utilisation du parking de l'école ou l'aire de covoiturage au 6 grande rue sera vivement recommandée.

Pour le descriptif des travaux, nous vous demandons de consulter le site internet communal [www.champrond-en-gatine.fr](http://www.champrond-en-gatine.fr) ou les précédentes éditions de la Feuille de Chou.



### **CHUTE DES FEUILLES !! ATTENTION**

L'automne approche !!!!



Pendant la période de chute des feuilles, il est demandé aux riverains de bien entretenir le trottoir face à leur domicile afin d'éviter tout risque de chute.

Rappel ! Cette consigne s'applique également lors de chute de neige...

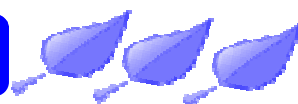
Grâce à ce geste simple, nous pouvons éviter des accidents...

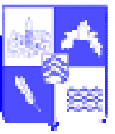


### **ENTRETIEN DES CHEMINS**

L'entretien / élagage du Chemin des Marnières, et l'élagage du Chemin des Huberts, du Chemin des petites Ventes, du Chemin des Quatre Vents et du Chemin de l'Empire ont été effectués cet été : cela correspond à environ 4 km de chemins.

26 heures de travail ont été nécessaires avec un tracteur équipé de matériel de broyage et lamier pour le nettoyage des grosses branches.





## ● L'actualité communale et intercommunale ●



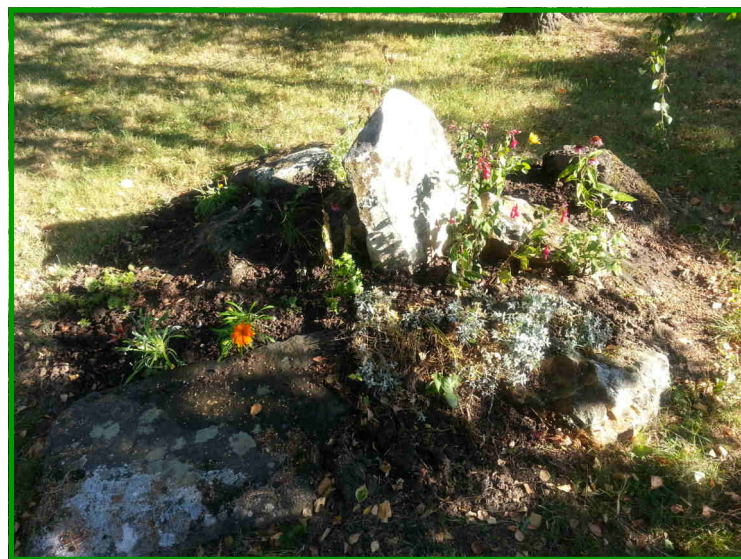
### FLEURISSEMENT DE NOTRE COMMUNE



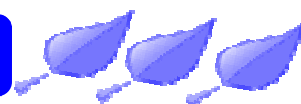
**Merci de respecter nos espaces publics**

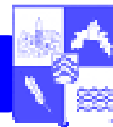


Refleurissement à Beurepaire après la vandalisation des fleurs qui avaient été plantées à la fin du printemps



**Soyons vigilants !!**





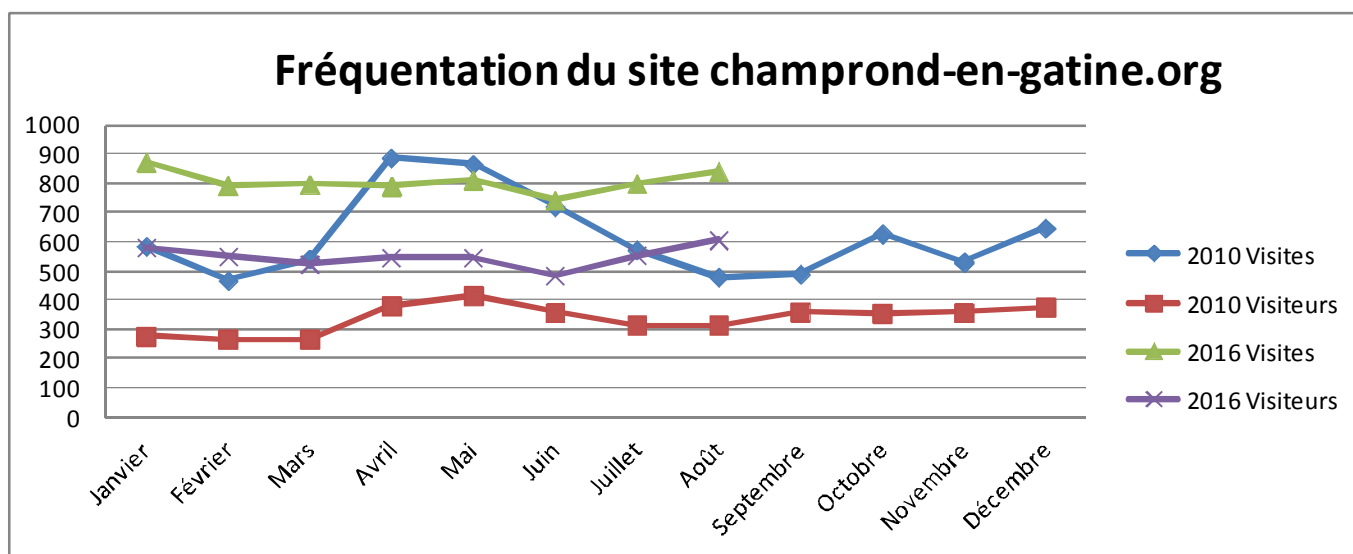
# L'actualité communale et intercommunale

 **NOTRE SITE INTERNET WWW.CHAMPROND-EN-GATINE.ORG :**  
**UN CENTRE D'INFORMATIONS INCONTOURNABLE !**



Evolution des connexions sur notre site : Comparatif des 6 premiers mois sur 6 ans


Par rapport à la fréquentation de notre site internet en 2010, le nombre moyen mensuel de visiteurs a augmenté de 70% sur les 6 premiers mois de l'année et le nombre moyen de visites a augmenté de 26%.  
 Les chiffres démontrent que notre site communal est devenu un média indispensable de communication.  
 Nous nous efforçons de le mettre à jour chaque semaine en fonction de l'actualité.



**Venez rejoindre les 198 abonnés à la Newsletter !**



**Inscrivez-vous à la Newsletter (La lettre d'information de Champrond-en-Gâtine) :**

 en bas de la page d'accueil pour bénéficier gratuitement des informations en temps réel... (Votre adresse mail suffit !)

**Contactez-nous**

Mairie de Champrond-en-Gâtine

 72 Grande Rue  
28 240 Champrond-en-Gâtine

 02 37 49 80 20  
02 37 49 80 26 (fax.)

 [Cliquez ici pour nous contacter](#)

Permanences :

Le Mardi : Mr E.Legros  
Le Jeudi : Mr P.Guillemet  
Le Samedi Matin: Le Maire et les adjoints

**Newsletter**

Pour vous inscrire gratuitement, veuillez indiquer votre adresse email.

 **Saisir votre adresse mail**





# L'actualité communale et intercommunale

## ✂ COMMUNAUTÉS DE COMMUNES :

### LES PORTES DU PERCHE VONT FUSIONNER AVEC LE PERCHE THIRONNAIS

Dans le cadre du redécoupage territorial prévu par la loi NOTRe, nous devons fusionner avec Thiron-Gardais en 2017. L'ensemble des élus des deux Communautés de Communes n'y était pas favorable, mais nous ferons le mieux possible. Nous devons continuer nos projets.

Nous, les élus de la Communauté de Communes des Portes du Perche avons rencontré Monsieur le Préfet d'Eure et Loir en lui délivrant nos arguments. Cependant, ce dernier s'est retranché derrière les critères stricts de la loi NOTRe qui nous empêchaient de rester seuls avec une population qui n'était pas suffisante à quelques centaines d'habitants près.

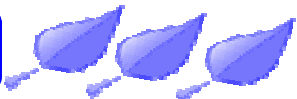
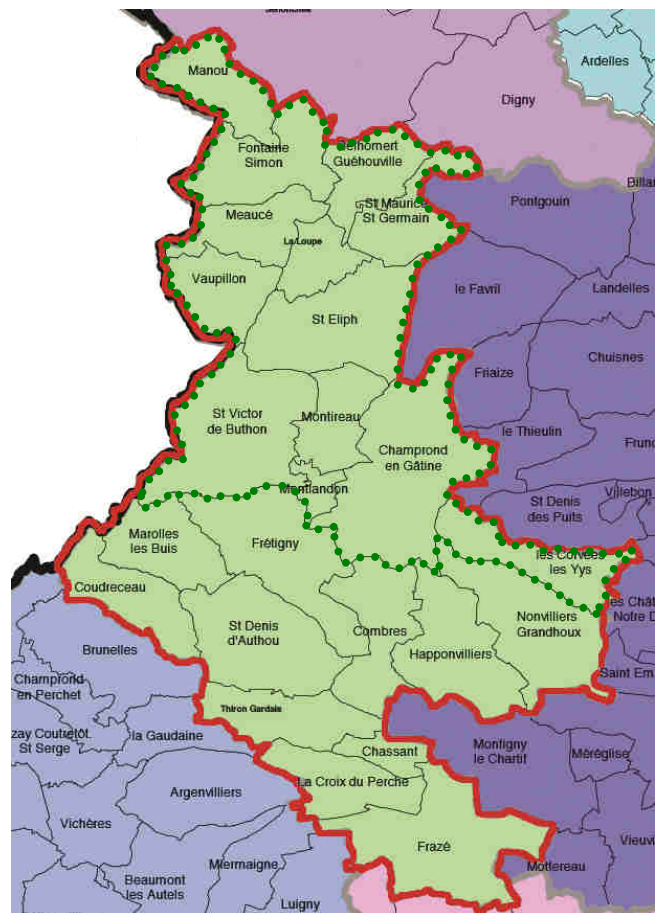
La Communauté de Communes (CDC) élargie regroupera 24 communes et 56 conseillers, ce qui entraînera aussi une modification de la répartition du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales l'an prochain.

Dès ce mois de septembre, nous allons œuvrer à la fusion des deux Communautés de Communes, l'ensemble des élus communautaires seront conviés à une série de réunions pour harmoniser progressivement nos compétences respectives en conservant les services et actions qui sont positifs pour la majorité des habitants de ce nouveau territoire.

La commune de Champrond en Gâtine a la particularité de se trouver comme quelques autres communes à la limite des deux territoires des deux actuelles Communautés de Communes.

**Légendes :**

- ..... Cartographie actuelle de la Communauté de Communes des Portes du Perche
- Cartographie de notre future Communauté de Communes résultant de cette fusion (prise d'effet en 2017)







## L'actualité communale et intercommunale



COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DES PORTES DU PERCHE  
18 rue de la Gare  
28240 LA LOUPE  
Tel : 02.37.81.29.59  
Fax : 02.37.81.04.91  
[www.cdc-desportesduperche.com](http://www.cdc-desportesduperche.com)

Le Président : Eric GERARD

### Réhabilitation des installations d'assainissement non collectif...

La Communauté de Communes des Portes du Perche lance une quatrième tranche de réhabilitation des systèmes d'assainissement non-collectif non-conformes en partenariat avec les agences de l'eau. Ce partenariat permet d'obtenir une aide d'environ 50% sur le montant des travaux.

Ces subventions s'adressent aux PROPRIETAIRES VOLONTAIRES qui ont une installation préalablement contrôlée non-conforme. Les travaux concerneront 40 installations sur l'ensemble du territoire de la CDC.

**SI VOUS SOUHAITEZ REHABILITER VOTRE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF, ET INTEGRER CETTE QUATRIEME TRANCHE, VEUILLEZ CONTACTER LE SERVICE DU SPANC AU 02.37.81.29.59 - M.DEPREZ.**



### Informations pratiques

#### Accueil de loisirs du mercredi

Suite à la réforme des nouveaux rythmes scolaires, l'accueil de loisirs des mercredis permet aux enfants du territoire de pouvoir participer aux activités mises en place par les Contrats Bleus.

Renseignements auprès des Contrats Bleus au 02 37 29 94 49.

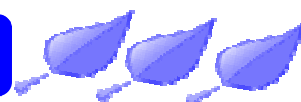
#### Le relais emploi :

Au service des entreprises et des demandeurs d'emploi, Mme DEPEYROT répond à vos besoins les lundi, mardi et jeudi. Locaux situés au 18, rue de la gare à La Loupe, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Contact : 02 37 81 38 93 - [relaisemploiloupe@orange.fr](mailto:relaisemploiloupe@orange.fr)

La Communauté de Communes des Portes du Perche, c'est également : les travaux sur les voiries communales, les transports scolaires primaires/collège/lycées, la gestion du Parc Aquatique du Perche, du gymnase, le soutien à l'office de tourisme.

Pour plus d'informations, et suivre les actualités de votre Communauté de Communes, n'hésitez pas à consulter notre site Internet : [www.cdc-desportesduperche.com](http://www.cdc-desportesduperche.com) et à vous inscrire à la newsletter pour être tenu informé des actions menées tout au long de l'année.





## L'actualité communale et intercommunale

### NOS ARTISANS ET COMMERÇANTS ONT DU TALENT

Au cours de ces dernières semaines, Claire Beauger, restauratrice du Sébastopol a reçu 2 distinctions :

- ✓ Le prix « **Entreprendre en territoire prioritaire** » le 20 juin, à la Préfecture - Hôtel des Ligneris, lors de la 14ème édition du concours Feminiatives, en présence notamment du Préfet d'Eure et Loir, Monsieur Nicolas Quillet et du Maire de Champrond en Gâtine, Monsieur Eric Legros, qui a remis le prix à Claire Beauger.



Voici une retranscription du discours de Monsieur Eric Legros :

« La lauréate, Claire Beauger a la particularité d'avoir mené un projet éligible dans toutes les catégories de ce concours, vous avez aujourd'hui 22 ans mais seulement 20 ans au moment de la reprise du commerce (qui était en liquidation dans notre commune rurale).

C'est avec talent et créativité que vous proposez dans votre restaurant « Le Sébastopol » une cuisine familiale uniquement faite maison avec des légumes systématiquement bio dans le cadre d'une filière courte fournie par 11 producteurs locaux.

Le parcours de votre installation était parsemé d'embûches que vous avez toutes surmontées : il a fallu rassurer les financeurs quant à votre jeune âge, gérer les dettes de votre prédécesseur dont je connais une partie de leur provenance, renouveler en trois mois tout le matériel.

Claire, vous avez suivi un stage long de 245 heures proposé par la chambre des métiers et de l'artisanat au sujet de la création et la reprise d'entreprise afin d'optimiser vos compétences administratives, juridiques et fiscales.

Malgré votre jeune âge, vous avez déjà 8 années d'expériences professionnelles en tant que salariée ou apprentie dans 5 restaurants. Parallèlement, vous avez relevé avec force tous les défis pour atteindre votre but : ouvrir votre restaurant.

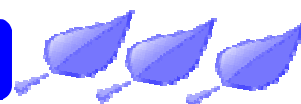
Vous souhaitez désormais utiliser le prix Feminiatives pour faire la promotion de votre restaurant sur internet et permettre au plus grand nombre de s'informer sur l'offre, notamment le menu renouvelé tous les jours.

Pour terminer votre portrait, nous pouvons ajouter que vous employez désormais un cuisinier et vous menez depuis votre arrivée des actions d'éducation aux saveurs, au goût auprès des enfants des écoles, actions très appréciées, sans compter les soirées thématiques que vous organisez et qui sont elles également très appréciées.»

- ✓ Le prix « **Jeune et j'entreprends** » le 1er juillet, au château de Meung-sur-Loire, lors de la 2ème édition du concours régional de l'entrepreneuriat par les femmes organisé par Centre Actif.



Ce concours vise à promouvoir l'entrepreneuriat féminin qui plafonne autour de 30%. Un Plan d'Actions Régional a été signé en décembre 2014 afin d'accroître la part des femmes dans la création d'entreprise.





## L'actualité communale et intercommunale



### LES CONTRATS BLEUS

L'association Les Contrats Bleus est le gestionnaire de la politique petite enfance, enfance et jeunesse de la Communauté de Communes des Portes du Perche.

- **Pôle Petite Enfance, 3 rue Henri Dunant, 28240 La Loupe**

✓ **La Coccinelle** est un Lieu d'Accueil Enfants, Parents ; Lieu de rencontre, de jeux pour les enfants de la naissance à l'entrée à l'école maternelle.

✓ **Le Relais d'Assistants Maternels** a pour vocation d'être un espace d'accueil et d'échange au service des familles et s'inscrit dans une démarche de professionnalisation des assistantes maternelles indépendantes et des gardes à domicile. Lieu d'échange, d'information et d'animation, c'est un espace ressource sur les métiers de la petite enfance et sur toutes les questions concernant l'accueil individuel.

- **Pôle Enfance et Jeunesse, rue Jean Moulin, 28240 La Loupe**

✓ **L'Accueil de Loisirs** pour les enfants de 3 à 11 ans les mercredis hors vacances scolaires et pendant les vacances d'Avril et de Juillet à La Loupe et pendant les vacances de la Toussaint et de Février à Vaupillon.

✓ **Le Conseil Jeune Intercommunautaire** est un lieu d'éveil à la citoyenneté et à l'apprentissage de la responsabilisation.

✓ **La Maison des Jeunes** est un lieu d'accueil, de vie, d'animation et de responsabilisation pour les jeunes de 11 à 18 ans. Ouverte tous les jours sauf le lundi de 14h à 18h.

✓ **Les animations vacances et les séjours adolescents** courent avec le rythme de l'année et permettent aux jeunes de participer à des activités spécifiques à toutes les périodes des vacances scolaires.

✓ **Le Point Information Jeunesse** est un lieu d'information et d'écoute, anonyme et gratuit. Toute l'information sur les formations, les sorties, les recherches de jobs d'été, d'activités de loisirs, etc. y est regroupée.

Toutes ces actions ne pourraient pas voir le jour sans l'aide et le soutien de partenaires financiers et techniques tels que la CAF, la DDCSPP, La Communauté de Communes des Portes du Perche, la PMI service du Conseil Général, les associations locales et bien sûr toutes les familles.

L'association dans ses multiples activités aurait bien besoin maintenant d'étendre son réseau de bénévoles. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter, vous serez les bienvenus !



#### L'ASSOCIATION LES CONTRATS BLEUS EN PRATIQUE

##### PÔLE ADMINISTRATIF

Rue Jean Moulin, 28240 La Loupe

Du Mardi au Vendredi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 18h00

Permanences téléphoniques les lundis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

02 37 29 94 47 - mail : lescontratsbleus@orange.fr

##### PÔLE PETITE ENFANCE

3 rue Henri Dunant, 28240 La Loupe



##### LA MAISON DES P'TITS LOUPS

Du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h15

02 37 29 45 68 - mail : lescontratsbleus.creche@orange.fr

##### LA COCCINELLE

Les mardis de 9h00 à 11h15 et les jeudis de 13h30 à 16h00

02 37 29 94 47 - mail : lescontratsbleus@orange.fr

##### RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS

Les mardis de 16h à 19h et les mercredis de 9h00 à 12h00

02 37 49 00 45 - 06 32 23 61 65

mail : lescontratsbleus.ram@orange.fr



##### PÔLE ENFANCE, JEUNESSE

02 37 29 94 47 - mail : lescontratsbleus@orange.fr

##### L'ACCUEIL DE LOISIRS DES 3 À 11 ANS

Toutes les vacances, SAUF Noël et Août

Garderie de 7h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h30

Temps d'accueil de 9h00 à 17h00

Vacances de La Toussaint et d'Hiver à la Salle socioculturelle de Vaupillon

Vacances de Pâques et Juillet sur La Loupe

##### L'ACCUEIL DE LOISIRS ADOLESCENTS (11 À 18 ANS)

Hors Vacances Scolaires :

Les mardis, jeudis et vendredis de 16h00 à 18h00

Les mercredis et samedis de 14h00 à 18h00

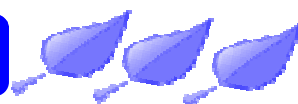
Toutes les vacances scolaires :

Du Lundi au Vendredi : 14h00 à 18h00

##### LE POINT INFORMATION JEUNESSE

Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Hors vacances scolaires





## L'actualité communale et intercommunale



### RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

#### Pour Tous renseignements s'adresser au:

#### Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

Pôle Petite Enfance  
3 rue Henri Dunant  
28240 La Loupe

Tél: 02 37 49 00 45 / 06 32 23 61 65

mail: lescontratsbleus.ram@orange.fr

#### Permanences Administratives

Lundi de 16h à 19h  
Mercredi de 9h à 11h30

( Accueil sur RDV )

#### Laetitia SAWRY

Responsable du RAM  
Educatrice de Jeunes Enfants

### Changement de planning

#### Les Matinées d'éveil

#### A Champrond-en-Gâtine : Le mardi

#### Voici le planning du 1er trimestre:

mardi 20 septembre  
mardi 4 octobre  
mardi 18 octobre  
mardi 15 novembre  
mardi 29 novembre

De 8h45 à 11h45

Sur pré-inscription



CDC des Portes du  
Perche



Les Contrats Bleus

#### Relais

#### Assistant(e)s

#### Maternel(le)s



#### Un lieu :

D'échanges, de rencontres, d'information et de documentation

#### Un service gratuit :

Destiné aux Parents, Futurs parents  
Aux Assistant(e)s Maternel(le)s, candidats à l'agrément  
Et aux jeunes Enfants

Belhomert-Guéhouville / Champrond-en-Gâtine / Fontaine-Simon/La Loupe / Les Corvées-Les Ys / Manou / Meaucé / Montireau / Montlondon / Saint Eliph / Saint Maurice-Saint Germain / Saint Victor-de-Buthon / Vaupillon.

Communauté de Communes des portes du perche

Au service des Familles et des Assistant(e)s Maternel(le)s, le relais est un espace neutre où la confidentialité est respectée

Le RAM un lieu d'accueil pour:



#### Parents, futurs Parents

Le relais vous aide à envisager l'accueil de vos enfants au domicile d'une assistante maternelle avec sérénité.

- Permet d'obtenir des renseignements sur les différents modes d'accueil du jeune enfant
- Propose une aide dans votre fonction de Parents employeurs ( contrat de travail, démarches administratives, aides financières...)
- Met à votre disposition la liste des assistants maternels agréés.



#### Enfants

Les enfants participeront aux matinées d'éveil accompagnés de leur assistant(e)s maternel(le)s dans un environnement adapté.

- Un lieu d'éveil, de rencontres avec d'autres enfants et adultes
- Des moments de jeux ou d'activités partagés avec leur assistant(e) maternel(le)
- Un lieu qui permet une socialisation en douceur au sein d'un petit groupe d'enfants

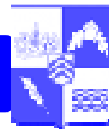


#### Assistant(e)s Maternel(le)s

La professionnelle de la petite enfance pourra vous apporter un soutien et un accompagnement dans l'exercice de vos fonctions

- Un lieu de convivialité pour partager des expériences
- Un lieu d'échanges entre assistant(e)s maternel(le)s et avec des professionnels de la petite enfance ( réunions, conférences...)
- Un lieu d'information sur vos droits et sur la législation de votre profession ( contrat de travail, statut, formation...)
- Il vous est proposé des temps collectifs d'animation avec les enfants accueillis





## DEVENIR RESERVISTE OPERATIONNEL

**Devenir réserviste opérationnel dans l'armée de l'air**, un double engagement citoyen et professionnel. La réserve opérationnelle est composée de volontaires issus de la société civile et d'anciens militaires d'active. Ces hommes et ces femmes reçoivent une formation et un entraînement spécifiques afin d'apporter un renfort temporaire de quelques dizaines de jours par an aux forces armées et formations rattachées.

### Sous quelles conditions ?

Pour souscrire un engagement à servir dans la réserve opérationnelle il vous faut :

- être âgé de 17 ans au moins et de 35 ans au maximum pour les hommes et femmes sans passé militaire,
- Il s'agit d'un contrat de dix à trente jours par an signé pour une durée de 1 à 5 ans,

D'autres informations également sur

[www.defense.gouv.fr/reserve-militaire](http://www.defense.gouv.fr/reserve-militaire)

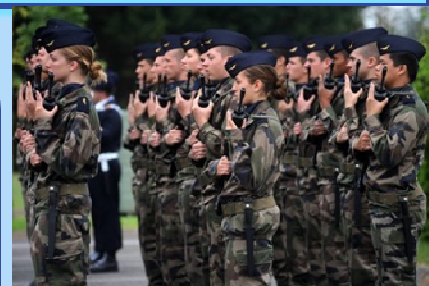
Bourse des emplois réserve sur

[www.reserve-operationnelle.ema.defense.gouv.fr](http://www.reserve-operationnelle.ema.defense.gouv.fr)

### NOUVEAU !

**Changement des conditions d'accès pour le recrutement Militaire Technicien de l'Air (MTA)**

Vous avez **moins de 30 ans**, vous pouvez désormais postuler !



## LE METIER DU MOIS

### Le rôle du sous-officier spécialiste réseaux informatiques et sécurité des SIC :

- Superviser et administrer les réseaux et les systèmes d'information en veillant en profondeur à la sécurité des systèmes d'information et des communications (SIC) ;
  - Participer à la définition d'architectures SIC ;
- Installer et configurer les réseaux, les serveurs et les postes de travail associés et assister les utilisateurs ;
  - Participer aux actions de cybersécurité ;
- Effectuer une veille et une mise à jour permanente pour répondre aux nouveaux besoins et aux avancées technologiques constantes.

### **EN PERMANENCE**

DE 17 ANS A MOINS DE 25 ANS

De niveau 3<sup>ème</sup> à BAC PRO: militaire technicien de l'air

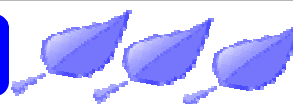
A partir du BAC: PILOTE ou sous officier

**Nous recrutons et formons plus de 2000 personnes dans plus de 50 métiers**

Contactez le

Bureau air du CIRFA d'Orléans  
2 rue Fernand Rabier BP 5309  
45053 ORLEANS Cedex 1  
Tel 0238653620

Vous pouvez aussi nous rencontrer à Montargis, Chartres, Bourges, Dreux et Vierzon sur rendez vous





## Du côté des associations

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE À TOUTES LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

### • Un Petit Air de Culture •

C'est une programmation riche et variée que notre Association a le plaisir de vous présenter pour cette nouvelle saison.

#### ○ « Champrond d'Automne »

Comme c'est maintenant la tradition depuis 5 ans, nous ouvrirons le dernier week-end de septembre

**Samedi 24 et Dimanche 25 Septembre avec « Champrond d'Automne »,**

notre « salon d'arts » qui cette année recevra des artistes « habitués » de la manifestation mais également de nouveaux venus, dont Isabelle GUEROUT qui présentera des sculptures animalières fabriquées selon la technique japonaise « raku ».

Le thème retenu pour le prix du public est « **Nature** ».

#### ○ 3 séances d'Ateliers d'écriture

Le **Mercredi 19 Octobre**, toute la journée, aura lieu la première des trois séances d'Atelier d'écriture. Cette activité, ouverte à tous, vous permettra de découvrir ou de réveiller l'écrivain qui sommeille en vous et surtout... de bien vous amuser !

**ATTENTION** : il est important d'assister aux trois séances de l'Atelier qui forment un cycle.

**Les séances ont lieu de 10H à 18H.** Le prix par séance est de **12€ pour les adhérents** à l'association, et de **15€ pour les participants extérieurs**. Ce prix comprend la collation de midi prise ensemble et sur place.

Les deux autres séances auront lieu les **Mercredi 25 Janvier et Mercredi 12 Avril 2017**.

Le nombre de participants a été fixé à un **minimum de 6 personnes** et un **maximum de 12**.

**Donc... merci de ne pas trop tarder à vous inscrire !**

#### ○ Assemblée Générale de l'Association

Le **Samedi 12 Novembre à 17h30** aura lieu l'AG de l'Association.

Elle sera cette année suivie :

✓ comme toujours d'un petit cocktail

ET

✓ d'une représentation, par une troupe invitée, de **la pièce « Le vent des Peupliers » de Gerald SYBLERAS**.

A propos de cette pièce, voici ce que l'on pouvait lire dans « Le Parisien » : *C'est irrésistible de drôlerie, et en même temps très tendre, tonique et attachant...*





## Du côté des associations

### • Un Petit Air de Culture •

#### ○ Les Chants de Noël

Nous terminerons l'année 2016 avec notre **traditionnel concert de Chants de Noël** donné

à l'Eglise de Champrond le **Samedi 10 Décembre**

et suivi du verre de l'Amitié (vin chaud, jus d'orange et Petits cochons).

#### ○ Le Ballet « Casse-Noisette » à Chartres en direct du Théâtre Bolchoï de Moscou !

MAIS cette année nous vous proposons, la semaine suivante, le **Dimanche 18 Décembre**, un événement exceptionnel : une sortie à Chartres (en co-voiturage) pour aller voir au Cinéma « Les enfants du Paradis » une retransmission en direct du Théâtre Bolchoï de Moscou du célèbre et magnifique Ballet « Casse-Noisette » sur une musique de Tchaïkowsky.

Cette séance qui aura lieu à 16H sera précédée d'un **déjeuner au Restaurant Indien « Le Kashmir »**, tout proche. Le cinéma ne nous a pas encore communiqué le prix « collectivités » pour les places, mais le prix de la journée devrait se situer pour les adhérents à 40 euros maximum, tout compris, et sans doute 45 euros pour les non adhérents.

Vous pouvez également d'ores et déjà noter les manifestations de 2017 :

- ✓ **Samedi 11 et dimanche 12 Mars** : soirée poésie et Foire aux Livres
- ✓ **Samedi 25 Mars** : projection du Film « En quête de Sens »
- ✓ **Dimanche 21 Mai** : 2ème édition des « **sentiers littéraires et gourmands** » qui, il y a deux ans avaient réuni plus de 30 participants. Cette année la rencontre aura lieu **sur le thème de l'Alsace**. De quoi faire, autant pour la gastronomie que pour la littérature !

Bonne rentrée à tous. A bientôt !

Les cours de YOGA  
reprentent  
Lundi 12 septembre !



### Yoga avec Malika

Tous les lundis soirs  
de 18h45 à 19h45  
Salle des Fêtes de  
Champrond-en-Gatine

Retrouvez son bien-être  
- Gestion de stress  
- Respiration  
- Relaxation

Association « Un petit air de culture »

Inscriptions et informations :

Malika : 06.03.85.83.15

Prix des cours:

17€/mois

30€/2 mois

42€/3 mois

Adhésion annuelle: 12€

Association régit par la loi 1901, déclarée à la préfecture d'Eure Et Loir le 29/08/2005  
N° W28 100 17 06





## Du côté des associations

Réouverture des ateliers  
le 5 septembre !

### • les petites mains •

Reprise des ateliers le lundi 5 septembre à 14h  
salle associative au 1er étage de la mairie



#### Différents ateliers vous sont proposés:

|                                 |   |                               |
|---------------------------------|---|-------------------------------|
| patchwork, broderie, dentelle   | ⇒ | tous les lundis à 14h         |
| dentelle aux fuseaux            | ⇒ | un lundi / mois à 14h         |
| Couture (intervenant extérieur) | ⇒ | un samedi / mois              |
| TAP                             | ⇒ | tous les jeudis après l'école |

Belle année créative !

**Inscription** : 20 € / année plus intervenant extérieur--- sauf TAP syndicat scolaire



Renseignements : Marie France Moinet

Tél : 06 95 87 50 92

### • Cours de Relaxation - Sophrologie et de Qi Gong •

**Cours de Qi Gong**

**CHAMPROND-EN-GÂTINE**  
tous les jeudis de 18 h 45 à 19 h 45 à la salle des fêtes

**SAINT-VICTOR-DE-BUTHON**  
tous les lundis de 19 h à 20 h à la salle de l'école

Le Qi Gong fait circuler l'énergie dans le corps et la renforce en s'inspirant des connaissances développées par la médecine chinoise.

Le Qi Gong est accessible à tous et à tout âge de la vie et ne nécessite pas de condition physique particulière.

Pour tous renseignements  
**Marc LE CORRE**  
06 73 56 86 75  
E-mail : marc.lecorre@esfr.fr  
www.chartres-sophrorelax.com

**Cours de relaxation et de sophrologie**

**CHAMPROND-EN-GÂTINE**  
tous les mercredis de 18 h 45 à 19 h 45  
**LA LOUPE**  
les lundis de 11 h à 12 h et les jeudis de 20 h 30 à 21 h 30  
**COURVILLE-SUR-EURE**  
au gymnase Klein les mardis de 20h30 à 21h30

Retrouver son énergie et son désir de vivre  
Développer la confiance en soi  
Retrouver son autonomie  
Gérer ses émotions  
Améliorer son intuition personnelle  
Équilibrer son corps et son esprit avec une sérénité retrouvée

Pour tous renseignements  
**Marc LE CORRE**  
06 73 56 86 75  
E-mail : marc.lecorre@esfr.fr  
www.chartres-sophrorelax.com







## Du côté des associations

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE À TOUTES LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

### • la Voie de l'Énergie et du Mouvement •

L'association culturelle de Budo Aïkido VEM "la Voie de l'Énergie et du Mouvement" vient de terminer sa dernière saison 2015/2016, comme chaque année avec près de 90 pratiquants, enfants, jeunes, adultes et seniors, sans compter les jeunes élèves du château des Vaux ; dans ce magnifique lieu de formation de la Fondation des Apprentis d'Auteuil, les cours d'Aïkido y sont dispensés également à titre bénévole.

Grâce aux ami(e)s adhérents faisant vivre avec nous dans l'amitié et la fraternité, notre belle école d'Aïkido, VEM va poursuivre en 2016/2017 ses activités dans la Communauté de Communes des Portes du Perche pour sa 9ème année ; VEM ayant son siège social à la mairie de Champrond-en-Gâtine. Le conseil d'administration de VEM remercie le maire et le conseil municipal pour cette excellente et chaleureuse collaboration ; mais aussi les autres associations de la commune pour notre harmonieuse entente, depuis ces dernières années.

Les séances se sont poursuivies durant cet été une fois par semaine, pour les personnes ne partant pas en vacances (plus de 75 pratiquants) ; et 38 adhérents de VEM furent présents sur le stand Aïkido VEM/Karaté SL pour la Fête de la St Sauveur le lundi 15 août 2016.



#### Futurs événements :

- ◆ Samedi 22 octobre 2016, déplacement  
**Stage européen RELPA**, Durtal (49),
- ◆ Samedi 3 décembre 2016 (10h/17h)  
**Téléthon**, gymnase La Loupe,
- ◆ Samedi 10 décembre 2016 (18h/20h),  
**Assemblée générale annuelle VEM**,
- ◆ Samedi 8 avril 2017 (9h/17h),  
**4° RiA Rassemblement européen arts martiaux**, Château des Vaux
- ◆ Durant 2016/2017, présentation officielle du livre "Ma rencontre avec l'Aïkido, une nouvelle étape vers la Liberté" rédigé par Roger Tran, professeur bénévole Aïkido, sur la genèse de l'Aïkido depuis 1947 en France et en Europe (600 pages).

**Cotisation annuelle** (de mois à mois), inchangée depuis 9 ans :

- . 60€ pour les moins de 15 ans,
- . 80€ pour les plus de 15 ans,
- . 60 € pour les séances adultes, seniors (Self-défense).

+ Fournir un certificat médical

#### Horaires :

##### 👉 Salle des Fêtes de Champrond-en-Gâtine

- enfants ⇨ mardi 18h à 19h.
- jeunes, adultes, seniors ⇨ mardi 19h30 à 21h30

##### 👉 Dojo-Château des Vaux

- jeunes, adultes, seniors ⇨ mercredi 20h/21h30
- enfants, jeunes, adultes, seniors ⇨ dimanche 9h30 à 11h30

##### 👉 Salle Pochic gymnase La Loupe

- adultes, seniors (Self-défense) ⇨ jeudi 20h/21h45

#### Renseignements :

Mairie de Champrond (02 37 49 80 20 )

ou Roger Tran-Dinh-Nhuan (06 13 93 87 56 56  
ou 02 37 49 84





## Du côté des associations

### • Cours de danse avec initiation ZUMBA •

L'association LM danse ouvre des cours de danse avec initiation ZUMBA pour enfant à Champrond en Gâtine.

Le professeur LIBEAU accueillera les enfants le **mercredi** à la **salle des fêtes** :

|                      |                          |                         |
|----------------------|--------------------------|-------------------------|
| <b>13H00 - 14H00</b> | Danses Blanches / Roses  | Maternelles / CP - CE1  |
| <b>14H00 - 15H00</b> | Danses Parmes / Pré Ados | CE2 - CM1 - 6ème - 5ème |
| <b>15H00 - 16H00</b> | Danses Ados              | 4ème - 3ème - 2nde      |

**Contact** : LM DANSE/FITNESS : Tél : 06 86 65 19 29



association **LM** danse-fitness

06 86 65 19 29



**INSCRIPTIONS**

**DREUX/VERNOUILLET:**  
du lundi 29 août au mercredi 7 septembre 16H00 à 20H00

**CHAMPROND en GATINE:**  
mercredi 31 août 17H00-19H00 salle des fêtes.

**COURVILLE sur EURE:**  
jeudi 1er et 8 septembre 17H00-20H00 salle Pannard.

**St GEORGES MOTEL:**  
mardi 30 août et 6 septembre 17H00-20H00 salle polyvalente.

**Danse**

**Step**

**Zumba**

**Trampo-Fit**

**Remise en Forme**

*dès 3 ans*





**ATTENTION**

INSCRIPTIONS DREUX-VERNOUILLET

CC Plein Sud  
Rue Robert SCHUMANN  
(près de KODAK Images)  
28500 VERNOUILLET







● Du côté des associations ●

◎ **Champ-livres** ◎



# EXPOSITION

## LES DROITS DE L'ENFANT

*Cette exposition a été réalisée par l'éditeur Rue du Monde dans le cadre du Xème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, adoptée par l'O.N.U. le 20 novembre 1989. Le texte de cette exposition, avec des chiffres et données précises, attire notre attention et notre vigilance pour que ces droits soient mieux respectés.*

**DU 23 SEPTEMBRE AU 14 OCTOBRE 2016**

**A LA MAIRIE ET A LA BIBLIOTHEQUE  
72 Grande Rue, 28240 CHAMPROND EN GATINE**

**ENTREE LIBRE ET GRATUITE (aux horaires d'ouverture de la Mairie)**

**PUBLIC CONCERNE : TOUT PUBLIC**

***Cette exposition est organisée par la Bibliothèque de Champrond en Gatine  
En partenariat avec la Bibliothèque Départementale d'Eure-et-Loir***





• **Comité des fêtes** •

✻ **Feu de Saint Jean**



Environ 100 personnes sont venues participer au feu de la Saint Jean en ce vendredi 24 Juin 2016.

Un grand merci aux bénévoles et élus pour ce moment fort sympathique proche du Panama...



✻ **Festivités des 13 et 14 juillet**

**13 juillet au soir**

Une soixantaine de convives a participé au dîner antillais au rythme de la musique de l'orchestre « Pierrot Musette » qui a animé la soirée.

La retraite aux flambeaux dans les rues du village a précédé un superbe feu d'artifice en musique (une 1ère pour notre village) qui a été largement apprécié par les nombreux villageois venus l'admirer.

Félicitations aux employés communaux et bénévoles (Pascal Pesnaux, Alexandre Gonsart, Marcel Meleck, accompagnés de Pablo Bergel) qui nous ont offert un magnifique spectacle.



**14 juillet**

La matinée a débuté par le **concours de pêche**, offert par la municipalité.

L'après-midi, nous avons proposé des **jeux à destination des enfants et des adultes**.

La fameuse chasse aux trésors a permis aux enfants de partir à l'aventure tout autour de la salle des fêtes.

Le barnum et la salle des fêtes ont permis de poursuivre les jeux à l'abri pendant les petites averses.

Nous avons partagé avec petits et grands un après-midi très agréable, tous lauréats de nombreux lots offerts par le Comité des Fêtes.





## 15 Août : Brocante de la Saint SAUVEUR



Réussite totale pour l'édition 2016 de la brocante de la Saint SAUVEUR !

Parmi les 142 exposants qui ont été accueillis sur le terrain de foot et dans la salle des fêtes, des artisans-commerçants de notre commune ont fait découvrir leur production aux nombreux visiteurs :

- o Claire Beauger, « Le Sébastopol »,
- o Gaël Chaboche, « La Ferme des Vitriers ».

Pour ses manifestations, le comité des fêtes participe au tri des déchets et met à disposition des gobelets réutilisables (fournis par le Sirtom de Courville) contre caution de 1€.

Un grand BRAVO à toute l'équipe du Comité des Fêtes, qui vient d'accueillir de nouveaux membres bénévoles.



### Prochaine manifestation:



Deuxième Soirée Bretonne au son du groupe Eskisse.

Réservez votre soirée

du **samedi 05 novembre 2015 (19h)**

Venez passer une soirée agréable de découverte des danses bretonnes autour de crêpes et de cidre.

### • Perchemin •



L'ASSOCIATION PERCHEMIN

ORGANISE LE **DIMANCHE 9 OCTOBRE**

UNE RANDONNEE AUTOUR DU BALISAGE SUR UN PARCOURS D'ENVIRON 15KM  
AU **DEPART DU PARKING DERRIERE LA MAIRIE A 9H**  
un rafraîchissement sera offert à l'arrivée

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS, N'HESITEZ PAS A APPELER.

Luc Liard au 02 37 49 81 35

ou Jean-Pierre Brihaye au 02 37 49 85 17

### Le balisage en randonnée : ce que vous devez savoir

Connaître la signalisation et savoir lire les panneaux que vous rencontrez en randonnée est la base pour **bien s'orienter et ne pas se perdre**.

En effet, vous verrez sur les chemins de randonnée des marquages pour les randonnées VTT, pour les randonnées équestres, pour la chasse, pour les bûcherons, pour les pistes de ski de fond, etc...

Etes-vous sûrs de **savoir faire la différence** entre eux et savez-vous **où les trouver** ?





Reprise des cours  
le 16 septembre !

• **Danse et rêves** •



A travers une dimension ludique, les activités du cirque (jonglerie, équilibre, acrobatie...) développent l'agilité, l'équilibre, la motricité, l'adresse ou encore l'expression, sous toutes ses formes, permettant une meilleure maîtrise de son corps et de sa concentration.

Contrairement à beaucoup de sports où règne l'esprit de compétition, les arts du cirque amènent à entrer en compétition d'abord avec soi-même et développer sa confiance en soi et sa relation aux autres afin d'unir les talents de chacun pour offrir aux parents, familles et amis, un spectacle unique en fin de saison.

**Renseignements :**

Bes Olivier (06 58 21 55 20)

Da Cruz Alves Virginie (06 15 38 37 92)

**Tarifs :**

- pour les 3 - 6 ans : 130,00 euros  
+ l'adhésion de 5,00 euros
- pour les autres groupes : 150,00 euros  
+ l'adhésion de 5,00 euros

Les inscriptions se font sur place lors des deux premiers cours.



**Horaires des cours de cirque:**

**LE VENDREDI**

- |                         |   |                       |                   |
|-------------------------|---|-----------------------|-------------------|
| • enfants de 3 - 6 ans  | ⇒ | un premier groupe     | de 17h00 à 17h45. |
|                         |   | ou un deuxième groupe | de 17h45 à 18h30  |
| • enfants de 6 - 10 ans | ⇒ | de 18h30 à 19h45      |                   |
| • Pour les ados         | ⇒ | de 19h45 à 21h00      |                   |





## Du côté des artisans, artistes et commerçants

### © le Sébastopol ©



# LE SEBASTOPOLE

Bar-Restaurant-Traiteur

Le Sébastopol est à votre disposition pour tous vos événements traiteur au restaurant et en extérieur.

(Mariage, Communion, Baptême, Anniversaire, Cocktail Dînatoire)

Possibilité de plats à emporter sur commande.

Les deux salles indépendantes peuvent être entièrement privatisées pour toutes vos occasions.

**Le restaurant sera fermé pour congés à partir du Dimanche 18 Septembre et Réouverture le Jeudi 29 Septembre 2015 à 11h30.**

Claire, Lory et Fabien vous souhaitent une bonne rentrée.

#### Nos prochaines Soirées à thème :

\* Le Jeudi 6 et Vendredi 7 Octobre : 15€ par personne.

Cassoulet Maison

\*\*\*

Ile Flottante



\* Le Jeudi 3 et Vendredi 4 Novembre : 15€ par personne.



Choucroute Maison

\*\*\*

Tarte Tatin

\* Le Jeudi 1<sup>er</sup> et Vendredi 2 Décembre : 15€ par personne.

Tartiflette

\*\*\*

Crème Brulée



**Pensez à réserver**



#### Info Pratique :

Vous pouvez nous suivre et voir les actualités du Restaurant sur notre page Facebook : Le Sébastopol.

**02.37.49.80.02.**

Restaurant Le Sébastopol

24 Grande Rue

28240 Champrond en Gatine





## Du côté des artisans, artistes et commerçants

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE À TOUS LES ARTISANS ET COMMERÇANTS AYANT UNE ENTREPRISE SUR LA COMMUNE **OU** HABITANT SUR LA COMMUNE.  
LIBRE À VOUS DE NOUS COMMUNIQUER VOS ARTICLES PAR MAIL ([fdc.champrond@gmail.com](mailto:fdc.champrond@gmail.com))

### © la Table du Perche ©

Pour cette nouvelle rentrée, Carole et Bruno sont toujours aussi heureux de vous accueillir  
**du lundi au samedi midi dans sa formule à 12,90€ tout compris (sauf le café).**

**Le samedi soir**, nous vous recevons **sur réservation** avec une **formule à 17,90€**,  
formule que vous retrouvez aussi **les deux premiers dimanche de chaque mois.**



Petit changement cette année :

Nous vous proposons notre carte de **PIZZAS** dorénavant **LE JEUDI ET VENDREDI SOIR.**

Notre carte reste inchangée et notre petite carte de fidélité toujours présente.

**SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2016**

**SOIREE ANNEE 80**

Venez passer une soirée au rythme des années 80  
REPAS+ APERITIF+ ANIMATION pour 21,00€ par personne.

Merci de réserver au 02-37-49-89-62.



Nous vous rappelons que nous restons à votre disposition pour vos soirées, repas ou buffet.  
N'hésitez pas à nous contacter.

### © la ferme EARL "les Vitriers" ©



Pour vos apéritifs, surprenez vos invités,  
toastez les "apéri'boeuf" nature,  
piment d'Espelette et moutarde cornichons,  
disponibles dans les points de ventes de notre région.

#### Vente à la Ferme

Gaël Chaboche - EARL Les Vitriers

Les Vitriers

28240 Champrond-en-Gâtine

02 34 71 33 02

Téléphone Portable : 06 19 72 43 90

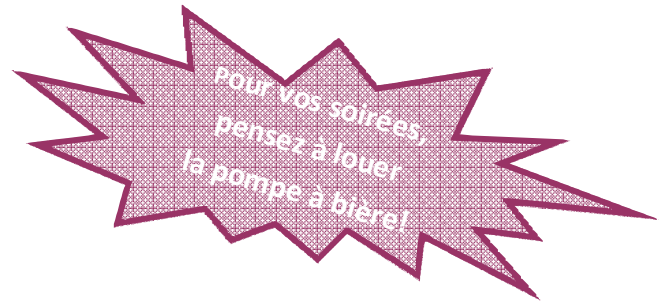






## ● Du côté des artisans, artistes et commerçants ●

### ◎ la Cave loupéenne ◎



La Cave Loupéenne vous accueille à LA LOUPE :  
le mardi : 9h à 12h30 / 14h30 à 19h  
du mercredi au samedi : 9h30 à 12h15 / 14h30 à 19h

Sommelier, caviste, **Nicolas Javoyn** vous propose ses vins fins, vins pour vos fêtes, cubis, bières et spiritueux, gastronomie et produits du terroir.

Vous trouverez à la **Cave Loupéenne** tout ce dont vous avez besoin pour une parfaite réussite de vos soirées en famille et manifestations.

Nous vous proposons également une dégustation de nos produits chez vous ou directement à la cave.

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.*

## ● Etat civil ●



### Mariages :

CHABOCHE Fabrice et MAINTENANT Sophie le 25/06/2016 domiciliés 3 Grande Rue

### Naissance :

LIVA Ryan né le 15/07/2016 domicilié 7 ruelle du Prieuré

BOU-SAHLA Manel née le 12/08/2016 domiciliée 28 Grande Rue





## Les services communaux et intercommunaux

### ≈ Votre Mairie ≈

Tel : 02-37-49-80-20

Tel : 09-77-81-00-90

Télécopie : 02-37-49-80-26

E.Mail : [contact@champrond-en-gatine.org](mailto:contact@champrond-en-gatine.org)

#### Permanences à la mairie:

Le mardi de 17h à 19h : Mr Legros Eric

Le jeudi de 17h à 19h : Mr Guillemet Philippe

#### ***Nouveaux habitants :***

Si vous venez d'emménager sur notre commune, nous vous demandons de venir vous présenter à la mairie pour :

- ✓ modifier votre adresse sur votre carte d'identité,
- ✓ vous inscrire sur la liste électorale,
- ✓ nous indiquer, si votre habitation est raccordée au réseau d'assainissement, votre date d'emménagement.
- ✓ inscrire vos enfants à l'école et demander des informations sur le fonctionnement du regroupement pédagogique.



### ≈ Location de la salle des fêtes communale ≈

Pour toutes visites de la salle des fêtes, renseignements auprès de la mairie au 02.37.49.80.20.

### ≈ Service communal d'eau potable et d'assainissement ≈

**En cas de fuite ou autres problèmes sur le réseau d'eau potable**, merci de contacter la mairie à ses heures d'ouvertures.

En cas d'urgences le soir et le week-end, vous pouvez contacter

M. Jean TAQUET au 02.37.37.35.36 ou M. Denis GRANGER au 06.77.01.60.76.

#### ■ LE SERVICE MUNICIPAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT PROPOSE AUX ABONNES DE REGLER MENSUELLEMENT LEUR FACTURE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT ■



**Le principe est basé sur le volontariat** et les personnes intéressées doivent se déclarer au préalable et nécessairement auprès de la mairie de Champrond-en-Gâtine avant le 15 décembre pour être mensualisées l'année prochaine.

→ Le principe est le suivant : le foyer mensualisé recevra donc en début d'année prochaine un échancier de dix prélèvements calculés sur la base de 80 % de la consommation de l'année précédente et 1/10ème de l'abonnement.

Le prélèvement s'effectuera le 10 de chaque mois.

Suite au relevé du compteur, une facture de solde sera adressée aux abonnés.

Les abonnés intéressés par la mensualisation doivent retirer un dossier comprenant le contrat de mensualisation et l'autorisation de prélèvement à la mairie.





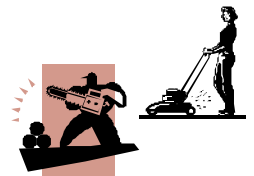
~ Pour la tranquillité à Champrond et la bonne entente entre voisins... ~

## Extrait de l'Arrêté préfectoral relatif aux bruits n° 1052 en date du 21 / 06 / 96

**Article 2** - Sans préjudice des dispositions du décret n° 95.408 du 18 avril 1995, relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, toute personne utilisant, dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

**Article 3** - Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00



**Article 4** - Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

## Puis-je faire du feu dans mon jardin ?



Nous tenons à vous rappeler que l'élimination des déchets verts par brûlage à l'air libre, est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Cependant, à condition qu'elle reste exceptionnelle et ne concerne que de faibles quantités, cette pratique peut être tolérée, sous réserve qu'il n'en résulte aucune gêne pour le voisinage et qu'elle ne présente pas de risque pour la sécurité routière et incendie.



## Des crottes de chien dans les rues ...



Quoi de plus désagréable que de se promener les yeux rivés sur le sol pour éviter les déjections canines !!! Un peu de civisme peut venir à bout de ce désagrément. Il suffit de se munir d'un sac plastique, de l'ouvrir et de l'enfiler comme un gant, puis de ramasser la crotte du chien, de retourner le sac autour, de le fermer hermétiquement et enfin de le jeter à la poubelle. Simple, non ?!?!?

Merci d'avance.

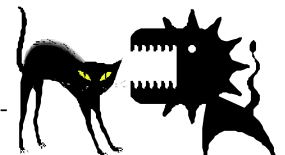


## Les animaux errants dans les rues...

Lorsque vous voyez des animaux errants dans les rues, merci de contacter la mairie.

Les chiens et les chats errants peuvent faire l'objet d'une saisie, par arrêté du maire, et d'une conduite à la fourrière. Ils sont restitués à leurs propriétaires seulement après paiement des frais de fourrière.

Après huit jours, si l'animal n'a pas été réclamé, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gérant de la fourrière qui peut en disposer.



## Balayage des trottoirs ...



Comme cela est le cas par temps de neige, les riverains doivent balayer régulièrement les trottoirs face à leur habitation.





## Les services communaux et intercommunaux

### ≈ Ordures ménagères et déchèterie ≈

# SIRTOM

De Courville-sur-Eure,  
La Loupe et Senonches

rue du 19 mars 1962 - 28190 Courville-sur-Eure - Tél. 02 37 23 32 63



## Mieux gérer vos déchets au quotidien

### Bien trier ses déchets, comment faire ?

#### LES EMBALLAGES MENAGERS

Les briques alimentaires et cartonnages



L'acier et l'Aluminium

Les bouteilles et flacons en plastique avec leur bouchon



#### EN DECHETERIE

Ferraille, carton, bois, végétaux, D3E, capsules nespresso, gravats, peintures, encombrants, cartouches d'encre, DASRI

Les bouteilles, bocaux, pots et autres contenants en verre sans bouchons ni capsules.

**NB :** La vaisselle, la porcelaine, la faïence ne se recyclent pas.

#### LE VERRE

#### LES PAPIERS

Journaux, revues magazines, annuaires et catalogues



Livres, cahiers, courriers et lettres

### La Prévention des déchets

#### Qu'est-ce qu'un programme local de prévention des déchets ?

Le Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) est l'ensemble des actions mises en œuvre sur 5 ans par le SIRTOM pour réduire la production des déchets. Le PLPD du SIRTOM 2013-2017 se compose de 18 actions impliquant les ménages, les entreprises et les collectivités. Ces actions visent à informer et sensibiliser les publics du territoire aux enjeux de la prévention des déchets pour un changement de comportement au quotidien.

#### Pourquoi réduire nos déchets ?

La production de déchets a doublé en 40 ans en France. En 2011, une personne résidant sur le territoire du SIRTOM jetait en moyenne 340 kg d'ordures ménagères par an. A ces déchets, il faut ajouter les déchets de jardin, les encombrants et les apports en déchèteries. Ainsi, cette même personne produit en totalité 686 kg de déchets en une année. Aujourd'hui, un habitant du SIRTOM produit 635 kg de déchets ménagers (ordures ménagères + encombrant + déchets verts + déchèterie).

#### Comment faire ?

En appliquant la règle des 4 R :

- Réduire nos déchets
- Réutiliser plutôt que de jeter
- Réparer pour prolonger la vie de l'objet. Retrouver toutes les solutions et les adresses pour réparer, louer, revendre, partager, acheter d'occasion, donner ou créer près de chez vous sur : <http://www.eurelien.fr/annuaire-du-reemploi-et-de-la-reparation>
- Recycler en respectant les consignes de tri

#### Les actions phares du PLPD du SIRTOM

- Sensibilisation des enfants au tri et à la réduction des déchets : animation dans les TAP et les écoles
- Lutte contre le gaspillage alimentaire : animation dans les collèges et écoles
- Distribution de composteur individuel et partagé
- Éco-exemplarité des collectivités : tri sélectif à la salle des fêtes, installation de composteur au cimetière...
- Promouvoir les éco-manifestations : prêt gratuit de gobelets aux associations du territoire.
- Mobilisation des artisans et commerçants



## La Prévention des déchets dans votre commune

### Mise en place du tri des déchets et du compostage au cimetière

Pour participer à la réutilisation de mes déchets au cimetière

**Je dépose ici mes déchets verts, ils seront compostés**

**OUI**

- Les feuilles, tailles végétales
- Les plantes, végétaux fleuris
- Les petits branchages

**NON**

- Les pots de fleurs
- Les emballages plastiques
- Les fleurs ou autres articles

Pour toutes questions veuillez contacter le SIRTOM au 02.37.23.32.63

Pour participer à la réutilisation de mes déchets au cimetière

**Je dépose ici mes pots ou jardinières vides**

**OUI**

- Les pots, jardinières, vases... en bon état

**Servez-vous c'est gratuit**

Pour toutes questions veuillez contacter le SIRTOM au 02.37.23.32.63

Pour participer à la réutilisation de mes déchets au cimetière

**Je dépose ici mes ordures ménagères**

**OUI**

- Les pots cassés
- Les plaques funéraires
- Les vases cassés
- Les emballages des fleurs

Pour toutes questions veuillez contacter le SIRTOM au 02.37.23.32.63

### Mise en place du tri des déchets à la salle communale

### Mise en place du tri des déchets au vide grenier

### Prêt gratuit de gobelet au Comité des Fêtes

**Mon Mémo tri**

## Zone déchets

Ordures ménagères



Tri sélectif



## Infos pratiques

**Nouveauté**

### Page Facebook

Le SIRTOM a créé une page Facebook pour informer en temps réel les usagers des dernières actualités de leur syndicat de déchets. N'hésitez pas à [J'aime](#) notre page.

**Les Ordures ménagères et les Emballages Ménagers** sont collectés devant chez vous le **LUNDI MATIN**

#### Particularités de la collecte :

- Hameaux collectés le **MARDI MATIN** : Le Grand Bois Landry, Le Petit Bois Landry, Les Cornets, La Suarderie, La Housserie ainsi que les Huberts.
- Hameaux collectés le **MARDI APRÈS-MIDI** : Les Vitriers, Le Petit Beauvals, Le Grand Beauvals, Villemaigre, Le Bois des Pâtisseries, l'Orgerie.

(NB : Lorsqu'il y a un jour férié dans la semaine, la collecte a lieu le lendemain)

**Les colonnes d'apport volontaire pour le verre et le papier** sont situées 80 grande rue et Rue du perche à Beurepaire

### Horaires d'été déchèterie de Saint Eliph :

|                                    |                                     |
|------------------------------------|-------------------------------------|
| Lundi : Fermée                     | Vendredi : 13h30 à 18h30            |
| Mardi : 9h à 12h30 – 13h30 à 18h30 | Samedi : 9h à 12h30 – 13h30 à 18h30 |
| Mercredi : 13h30 à 18h30           | Dimanche : 9h à 12h30               |
| Jeudi : 13h30 à 18h30              |                                     |

N'hésitez pas à consulter notre site internet [www.sirtom-courville.fr](http://www.sirtom-courville.fr) ou à nous appeler au 02.37.23.32.63 pour connaître les horaires des déchèteries ou pour toutes autres demandes.





## Numéros infos et permanences utiles

### SECURITE :

S.A.M.U : 15 POMPIERS : 18 GENDARMERIE : 17

La Maison de Santé des Portes du Perche est située au 2, avenue du Perche à La Loupe. Le 17 février 2014, la Communauté de Communes des Portes du Perche a inauguré sa nouvelle Maison de santé pluridisciplinaire à La Loupe. Une vingtaine de professionnels de santé s'y sont déjà installés.

### DENTISTES à La Loupe

|              |                          |                |
|--------------|--------------------------|----------------|
| Dr. SACCENTI | 2 impasse de la Cerisaie | 02 37 81 05 12 |
| Dr ANDREI    |                          |                |
| Dr HEMERY    | 2, avenue du Perche      | 02 37 52 32 96 |
| DR HAMAL     |                          |                |

### DOCTEURS GÉNÉRALISTES à la Loupe

|                 |                      |                |
|-----------------|----------------------|----------------|
| Dr. BIGARD      | 16, Avenue de Beauce | 02 37 81 21 18 |
| Dr. SOW OUAKARA | 2, avenue du Perche  | 02 37 49 37 59 |
| Drs SERRY       | 5, rue Delaperrelle  | 02 37 81 19 46 |

### SPECIALISTES à La Loupe

|  |                               |                |
|--|-------------------------------|----------------|
| M. et MM LE GUERNIGOU<br>Cabinet de sages femmes | 2, avenue du Perche           | 02 18 00 50 11 |
| Mlle DE PAUW<br>Orthophoniste                    | 2, avenue du Perche           | 02 37 52 99 74 |
| Dr MEUNIER<br>Psychiatre                         | 2, avenue du Perche           | 02 37 28 74 66 |
| Mme PROUVEUR<br>SELTEMANN                        | 2, avenue du Perche           | 02 37 81 21 18 |
| Psychologue pour enfants                         |                               |                |
| M. LAUNAY<br>Ostéopathe                          | 17, place de l'hôtel de ville | 06 67 92 22 53 |
| Dr HAU DUMOULIN<br>Dermatologue                  | 2, avenue du Perche           | 02 37 53 33 48 |
| Mme COLOMBELLI<br>Diététicienne                  | 2, avenue du Perche           | 02 37 21 61 82 |
| M. LIVIU   |                               |                |
| M. COUSIN<br>Kinésithérapeute                    | 2, avenue du Perche           | 02 37 81 13 92 |

|   |                                 |                |
|---|---------------------------------|----------------|
| M. TOULEMONDE,<br>Mme BOHIN<br>Kinésithérapeute | 2, avenue du Perche             | 02 37 81 30 11 |
| M. PERROT<br>Kinésithérapeute                   | 18, rue Marceau<br>BELHOMERT    | 02 37 37 05 19 |
| M. SIMEAU<br>Podologue                          | 17 place<br>de l'Hôtel de Ville | 02 37 52 25 67 |
| Mme TOULEMONDE<br>Podologue                     | 2, avenue du Perche             | 02 37 81 30 11 |

### INFIRMIERES

|              |                     |                |
|--------------|---------------------|----------------|
| Mme DOLLEANS | 2, avenue du Perche | 02 37 81 06 58 |
| Mme DUPIN    | 2, avenue du Perche | 02 37 81 04 88 |
| Mme HIRON    | 2, avenue du Perche | 02 37 81 04 88 |
| M. CHAMBON   | 2, avenue du Perche | 02 37 81 04 88 |
| Mle GONSARD  | 2, avenue du Perche | 02 37 81 09 04 |

### LABORATOIRE DE BIOLOGIE

#### MEDICALE

|                      |                     |                |
|----------------------|---------------------|----------------|
| S.E.L.A.R.L. "C+Bio" | 2, avenue du Perche | 02 37 81 30 00 |
|----------------------|---------------------|----------------|

### OPTICIENS

|                          |                                 |                |
|--------------------------|---------------------------------|----------------|
| Optique<br>du Gros Chêne | 5 place<br>de l'Hôtel de Ville  | 02 37 81 16 19 |
| Optique Pigeard          | 10 place<br>de l'Hôtel de Ville | 02 37 81 07 12 |

### PHARMACIES

|                          |                          |                |
|--------------------------|--------------------------|----------------|
| Pharmacie<br>Centrale    | 4 rue du 17 juin<br>1944 | 02 37 81 19 89 |
| Pharmacie de<br>l'Etrier | 21 rue de Chartres       | 02 37 81 13 19 |

### AMBULANCES

|                                  |                              |                |
|----------------------------------|------------------------------|----------------|
| Ambulances<br>Assistance Secours | 3, impasse de la<br>Cerisaie | 02 37 81 24 59 |
| Ambulances<br>Loupéennes         | 27 avenue du<br>Thymerais    | 02 37 81 15 66 |
| Ambulances<br>Thomas             | 2 bis, place<br>du 11 août   | 02 37 81 15 66 |

### HOPITAL

|                       |                              |                |
|-----------------------|------------------------------|----------------|
| MAISON DE<br>RETRAITE | Rue du Docteur<br>Morchoisne | 02 37 29 33 11 |
|-----------------------|------------------------------|----------------|





### ENSEIGNEMENT :

Collège Jean Monnet 02 37 53 58 70  
 Ecole Champrond-en-Gâtine 02 37 37 31 57  
 Syndicat scolaire (Secrétariat) 02 37 81 15 04

### COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU PERCHE

18 rue de la Gare - 28240 La Loupe  
<http://www.cdc-desportesduperche.com/>

### PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) du Perche

1 Bis rue Doullay - 28400 Nogent-le-Rotrou  
 Email : [urbanisme.habitat.perche@gmail.com](mailto:urbanisme.habitat.perche@gmail.com)

### LES ASSISTANTES MATERNELLES

Site Internet de Champrond en Gâtine : Vie quotidienne / Ecole / Les assistantes maternelles



### LA MAISON DES P'TITS LOUPS Crèche halte garderie

3 rue Henri Dunant à La Loupe  
 02 37 29 45 68

### L'ASSOCIATION LES CONTRATS BLEUS

(coordonne la politique Petite enfance - Enfance - Jeunesse)

Rue Jean Moulin, 28240 La Loupe 02.37.29.94.47  
 e-mail : [lescontratsbleus@wanadoo.fr](mailto:lescontratsbleus@wanadoo.fr)  
 Site Internet : [www.les-contrats-bleus.com](http://www.les-contrats-bleus.com)

## ↳ Permanences

| Association / organisme  | Jour et Heure   | Lieu                                       | Téléphone   |
|--|---|--|---|
| <b>ADMR</b><br>(Aide à domicile en milieu rural)                                       | Le mardi de 10h à 12h<br>Le vendredi de 9h30 à 11h30<br>et sur rendez-vous  | 11, impasse de la Cerisaie<br>ZA La Loupe  | 02 37 29 90 59                                    |
| <b>Pôle Emploi</b>   | Lundi, Mercredi, Jeudi et<br>Vendredi: 8h30 à 11h30 et 13h15 à 15h00<br>Mardi : 8h30 à 12h30  | 20, rue de la Serine<br>Nogent le Rotrou   | Pour consulter<br>votre dossier<br>08 36 64 26 42 |
| <b>ASSISTANTS SOCIAUX</b><br><b>ANIMATEUR INSERTION</b><br>ASSISTANTE SOCIALE (CPAM)   | Sur rendez-vous<br>Mardi 14h00 à 16h30<br>Sur rendez-vous   | 16 rue de la Bruyère<br>Mairie<br>La Loupe | 02 37 53 57 30<br>02 37 25 62 29                  |
| <b>F.N.A.T.H</b><br>(Fédération Nationale des accidentés du travail et des handicapés) | 4 <sup>e</sup> vendredi des mois de janvier-mars-mai-juillet -septembre-novembre  | Mairie de la Loupe<br>15h30 – 16h30        |   |
| <b>M.I.L.O.S 28</b> (Mission locale sud Eure et loir - ex PAIO) Mme Lasne              | Tous les mardis sur rendez-vous   | Mairie de la Loupe                         | 02 37 52 57 71                                    |
| <b>RELAIS et Cyber Emploi de La Loupe</b>  | Lundi, mardi, jeudi : 9h à 12h – 14h à 17h<br>Mercredi : 9h à 12h et (sur RDV) l'après-midi<br>Vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h           | 18 rue de la Gare<br>La Loupe              | 02 37 81 38 93                                    |
| <b>RETRAITE</b><br>Sécurité Sociale<br>Caisses Complémentaires<br>ARRCO - CICAS        | 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> Mercredi de chaque mois de 13h30 à 16h30<br>Plus de permanence :<br>pour tous renseignements téléphoner | Mairie<br>La Loupe                         | 02 37 28 57 52                                    |
| <b>RSA</b>   | S'adresser à la DGAS AS   |  | 02 37 53 57 30                                    |
| <b>SECURITE SOCIALE</b>  | Lundi et jeudi<br>8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30   | 12 rue de la Bruyère<br>La Loupe           | 02 37 81 07 77                                    |
| <b>Office du tourisme</b>  | Mardi et Samedi<br>10h00 à 12h00  | Gare<br>La Loupe                           | 02 37 81 24 00                                    |



# LA FEUILLE de chou

- *Les petites annonces* •

|   |  |
|---|--|
| <p>Vous souhaitez faire vous-même vos cadres ?<br/>Vous aimeriez confectionner des objets vous-même à base de carton ?</p> <p><b>Prenez des cours !</b></p> | <p><b>ENCADREMENT ET CARTONNAGE</b></p> <hr/> <p><b>LAURENCE MAUPERTUIS</b></p> <p>TITULAIRE D'UN CAP D'ENCADREUR</p> <p><b>06 15 04 32 65</b></p> <p><a href="mailto:c.maupertuis@orange.fr">c.maupertuis@orange.fr</a></p> |
|---|--|

La prochaine édition sera la feuille de Houx : diffusion début décembre  
Cette édition sera consacrée aux évènements de fin d'année.

*@.fr, @.com*

*Associations, artisans, artistes, commerçants,*

Pensez à nous communiquer  
votre adresse mail à  
[fdc.champrond@gmail.com](mailto:fdc.champrond@gmail.com)

